



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation
Service de l'agriculture
Office de la viticulture

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Landwirtschaft
Weinbauamt



Version 01 / 2019
Date 16.08.19

e-Vendanges

Mode d'emploi pour les encaveurs



Table des matières

1	INTRODUCTION	4
1.1	Contrôle de la vendange	4
1.2	e-Vendanges	4
1.3	Numéro BP.....	5
1.4	Obtention du numéro BP	5
2	AUTHENTIFICATION A E-VENDANGES, GESTION DES DROITS D'ACCES ET DU PROFIL.....	6
2.1	Compte IAM.....	6
2.2	Connection à l'application e-Vendanges	6
2.3	Déconnexion de l'application	9
2.4	Gestion des droits d'accès.....	9
2.4.1	Création d'un Utilisateur standard	10
2.4.2	Création d'un Administrateur.....	10
2.4.3	Désactivation d'un Utilisateur	11
2.5	Profil de l'encaveur	12
3	GESTION DES ACQUITS	15
3.1	Vérification de la validité et de la disponibilité des acquits.....	15
3.1.1	Spécifications du webservice.....	15
3.1.2	Enregistrement du certificat SSL dans e-Vendanges	15
3.2	Saisie individuelle des acquits	17
3.3	Importation d'un fichier d'acquits en format pdf	19
3.4	Importation d'un fichier d'acquits en format csv	21
3.4.1	Spécifications du fichier.....	21
3.4.2	Importation du fichier csv	21
3.5	Exportation des acquits ou des acquits et du parcellaire.....	23
3.5.1	Exportation des acquits ou des acquits et du parcellaire	23
3.5.2	Spécifications et structure des fichiers.....	24
3.6	Libération d'un acquit	24
3.7	Libération des acquits en masse.....	26

4	GESTION DES APPORTS.....	28
4.1	Saisie individuelle de chaque apport de raisins	28
4.2	Emission d'une attestation d'apport de vendange (bulletin de livraison).....	31
4.3	Importation d'un fichier d'apports en format csv.....	32
4.3.1	Spécifications du fichier.....	32
4.3.2	Importation du fichier csv	32
4.4	Exportation des apports.....	34
4.4.1	Exportation des apports	34
4.4.2	Spécifications et structure des fichiers.....	35
4.5	Récapitulatif des encavages par cépage et commune	36
4.6	Suppression des apports	37
4.6.1	Suppression individuelle d'un apport.....	37
4.6.2	Suppression de tous les apports d'un acquit.....	38
4.6.3	Suppression de tous les apports.....	39
5	GESTION DES INCOHERENCES ET CLOTURES	41
5.1	Mise en évidence des incohérences	41
5.1.1	Dépassement de la quantité maximale autorisée	41
5.1.2	Teneur naturelle en sucre insuffisante.....	42
5.2	Exportation des acquits avec incohérence	43
5.3	Clôtures	44
5.3.1	Clôture principale	44
5.3.2	Clôture définitive.....	45
6	GESTION DES PROBLEMES INFORMATIQUES ET SUPPORT	49
6.1	Problèmes de login	49
6.2	Interruption lors de travaux de maintenance.....	50
6.3	Contact en cas de problèmes ou pour des retours des utilisateurs.....	50
7	ANNEXES.....	51

1 Introduction

1.1 Contrôle de la vendange

Le contrôle de la vendange, réalisé au moment de l'encavage, porte sur toute la récolte de raisins provenant de vignes qui sont autorisées pour la production de vin (aire vinicole) et utilisée pour la production de vin qui est commercialisé ou pour quelconque autre production (p. ex. jus de raisin et raisin de table). Seule la récolte de raisins non mûrs pour la production de verjus n'y est pas soumise.

Sont également exceptés les produits provenant des plantations autorisées sous le régime de la consommation personnelle, soit en Valais les vignes d'une surface maximale de 400 m² sises hors de l'aire vinicole, pour lesquelles aucun acquit n'est délivré.

Ce contrôle, effectué selon le principe de l'autocontrôle, incombe à l'encaveur. Il lui appartient de contrôler pendant les vendanges, l'origine, le cépage, le rendement et la teneur minimale en sucre de toutes les livraisons de raisins réceptionnées et d'enregistrer ces données en mentionnant chaque fois le fournisseur et l'acquit correspondant.

Le contrôle des vendanges nécessite que les acquits soient transférés du propriétaire au fournisseur de vendange, puis du fournisseur de vendange à l'encaveur, au plus tard lors du premier apport de vendange. Chaque fournisseur peut transférer des acquits de différents propriétaires. L'encaveur qui reçoit les acquits des fournisseurs doit enregistrer les acquits dans e-Vendanges et les lier au fournisseur qui exploite les vignes. Pour des raisons techniques, la saisie de l'identité du fournisseur se fait à travers son numéro Business Partner (BP) de l'Etat du Valais.

A la fin des vendanges, l'encaveur procède à la clôture du contrôle qui débouche sur la génération automatique de la fiche de cave.

Le but de ce contrôle est de garantir :

- le respect des dispositions légales fédérales et cantonales encadrant la production de vin et
- la traçabilité du vin et l'authenticité des dénominations et désignations jusque dans le vignoble.

1.2 e-Vendanges

e-Vendanges est l'application web officielle du canton du Valais pour le contrôle des vendanges. Regroupant tous les acteurs concernés par ce contrôle, elle leur permet de répondre aux différentes exigences légales.

Cet outil permet aux encaveurs :

- d'accéder au parcellaire lié aux droits de production (acquits) ;
- de saisir tous les lots de vendange provenant du Valais ;
- de générer leur fiche de cave (anciennement déclaration d'encavage).

Les fonctionnalités destinées aux encaveurs sont regroupées dans le menu .

Les personnes étant fournisseurs de vendange à titre privé disposent également du menu . Les fonctionnalités destinées aux fournisseurs ne sont pas développées dans le cadre du présent mode d'emploi (voir le mode d'emploi destiné aux fournisseurs, disponible sur notre site internet ou directement dans l'application e-Vendanges).

1.3 Numéro BP

Le numéro BP est un numéro unique qui permet à l'Etat du Valais d'identifier sans erreur possible l'administré. Chaque fournisseur doit faire connaître son numéro BP à l'encaveur ou aux encaveurs qui recevront les acquits des vignes qu'il exploite. Cette information est cruciale pour permettre le contrôle des vendanges.

1.4 Obtention du numéro BP

L'acquisition du numéro diffère que le fournisseur soit propriétaire, exploitant au bénéfice de paiements directs, ou ni l'un ni l'autre.

1. Pour les propriétaires de vignes fournisseurs de vendange, le numéro BP correspond au numéro de référence figurant sur l'acquit à droite des coordonnées du propriétaire ou au sommet de l'extrait du registre des vignes.
2. Pour les fournisseurs non propriétaires de vignes mais inscrits aux paiements directs, le numéro BP correspond au numéro d'exploitant.
3. Les fournisseurs non propriétaires de vignes et n'étant pas inscrits aux paiements directs sont priés de prendre contact avant les vendanges avec l'Office de la viticulture pour obtenir leur numéro BP. La demande doit être faite par écrit et contenir les informations suivantes :
 - nom(s) et prénom(s) ou raison sociale,
 - date de naissance et
 - adresse complète.

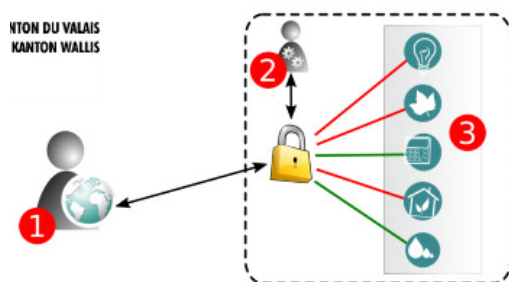
2 Authentification à e-Vendanges, gestion des droits d'accès et du profil

L'accès à l'application web e-Vendanges repose sur le système d'authentification IAM.

2.1 Compte IAM

L'administration cantonale met à disposition des administrés différentes applications web (p. ex. : e-Vendanges, ePdir, FidCom, etc.).

Le compte IAM est personnel et permet à l'utilisateur d'entrer dans la partie sécurisée du site internet de l'Etat du Valais et ainsi de se connecter à e-Vendanges ou aux autres applications disponibles selon les droits qui lui ont été octroyés par l'administration cantonale. Un compte est constitué d'un nom d'utilisateur, d'un mot de passe et d'un PUK.



1. Connexion de l'utilisateur
2. Authentification sur les serveurs de l'Etat du Valais
3. Accès aux différentes applications web, dont e-Vendanges



Un seul compte IAM par personne suffit pour accéder aux différentes applications de l'Etat du Valais, dont e-Vendanges et ePdir. Il est inutile d'en créer plusieurs !

Si vous souhaitez créer un compte IAM, veuillez-vous référer aux instructions figurant sur notre site internet (<https://www.vs.ch/fr/web/sca/controle-de-vendange-et-e-vendanges>).

Pour gérer votre compte d'identification (changement d'e-mail, de téléphone, etc.), veuillez vous référer aux instructions figurant sur le lien www.vs.ch/web/iam.

La FAQ (foire aux questions) pour IAM se trouve au lien suivant : <https://www.vs.ch/web/iam/foire-aux-questions>.

2.2 Connection à l'application e-Vendanges

Une fois le compte IAM activé, il est possible d'utiliser e-Vendanges en entrant sur l'url : <https://eacquit.apps.vs.ch>.

Introduire votre Nom d'utilisateur et votre Mot de passe, sélectionner SMS comme méthode d'authentification et appuyer sur **CONNEXION**.

Ouverture de session
Veuillez s'il vous plaît saisir votre nom d'utilisateur et votre mot de passe

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Méthode d'authentification

- ☐ Google Authenticator *
- ☒ SMS
- ☐ Matrixcard

CONNEXION

Si vous êtes employé d'Etat, veuillez utiliser votre nom d'utilisateur et mot de passe.

* Les personnes n'ayant pas activé le mode Google Authentication recevront leur code d'identification par SMS.

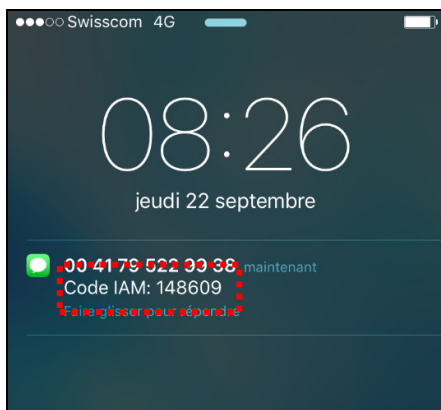
Utiliser Google Authenticator

Vous pouvez désormais utiliser Google Authenticator à la place du SMS comme second facteur d'authentification. Pour cela, rendez-vous sur [cette page](#) et activez le mode "Google Authenticator" au moyen de la case à cocher.

Plus de détails :

[Google Play](#)
[iTunes App Store](#)

Attendre de recevoir le code numérique de sécurité qui sera envoyé par SMS sur votre téléphone portable (voir ci-après).



Entrer ce code de sécurité et appuyer sur **ENVOYER**.

Bienvenue

Si vous êtes employé d'Etat, veuillez utiliser le nom d'utilisateur et le mot de passe que vous entrez au démarrage sur votre poste de travail.

- Si vous disposez déjà d'un compte IAM, veuillez entrer votre nom d'utilisateur et votre mot de passe (IAM).
- Si vous vous identifiez pour la première fois, veuillez entrer le nom d'utilisateur et le mot de passe qui figurent dans la lettre que vous avez reçue.
- Si vous ne disposez pas d'un compte IAM, veuillez consulter [notre documentation](#).

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec la Chancellerie de l'Etat du Valais par messagerie: ivs-iam@admin.vs.ch

Saisie du code SMS

Veuillez svp entrer le code SMS reçu sur votre mobile

Code SMS de confirmation

ENVOYER

Après avoir saisi le code SMS, vous accéderez à la prestation demandée ou serez redirigé vers la page d'accueil du portail IAM.

Activation du compte

Vous trouvez ici la [procédure relative à l'activation de votre compte](#). Elle est également décrite dans la lettre d'accompagnement.

Lors de l'authentification, l'utilisateur arrive sur la page d'Accueil de l'application. Cliquer sur le menu **Encaveur** dans la barre de menu horizontale pour accéder aux sous-menus destinés aux encaveurs.

The screenshot shows the 'e-Vendanges' application interface. The top navigation bar has 'Accueil', 'Encaveur' (highlighted with a red dashed box), and 'Fournisseur'. The right side of the top bar contains 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion'. Below the top bar, the main content area is titled 'Liste des acquits'. It features a search section 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS' with various filters like 'Année', 'Cépage', 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur', 'Catégorie', 'Commune', 'No BP propriétaire', and 'No BP fournisseur'. Below the search filters are 'Rechercher' and 'Annuler' buttons. A table titled 'Liste des acquits acceptés' is shown with columns: 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur', 'Commune', 'Cépage', 'Surface (m2)', and 'Quantité livrée (kg)'. The table is currently empty, showing 'Page 0 de 0, de 0 entrées.' and 'Nb d'acquets : 0'. On the right side, there is a sidebar menu with sections: 'Acquets' (containing 'Saisie d'acquets', 'Importation d'acquets .pdf', 'Importation d'acquets .csv', 'Exportation des acquits .csv', 'Exportation des acquits et du parcellaire .csv', 'Libération des acquits'), 'Apports' (containing 'Importation d'apports .csv', 'Exportation des apports .csv', 'Suppression de tous les apports'), and 'Clôture' (containing 'Exportation des acquits avec incohérence .csv', 'Principale', 'Définitive'). The sidebar menu is also highlighted with a red dashed box. At the bottom of the page, there is a footer with '© 2016 e-Vendanges' and 'QAS / 2.0.3-SNAPSHOT'.

2.3 Déconnexion de l'application

Pour se déconnecter de l'application, sélectionner le menu **Déconnexion** situé tout à droite dans la barre de menu.

This screenshot shows the same application interface as the previous one, but with the 'Déconnexion' menu item in the top navigation bar highlighted with a red dashed box.

2.4 Gestion des droits d'accès

Pour chaque encaveur, l'Etat du Valais a attribué à une personne les droits d'administrateur. Cet Administrateur peut ensuite attribuer des droits d'utilisateur standard à d'autres personnes de la cave.



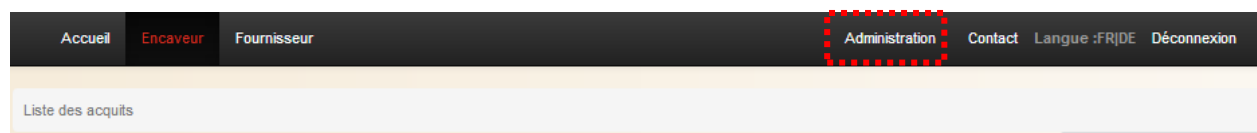
L'Administrateur doit d'abord s'auto-attribuer le droit d'utilisateur standard pour pouvoir utiliser le module « Encaveur » de e-Vendanges !

La procédure pour attribuer à l'administrateur les droits d'utilisateur standard est décrite dans le prochain chapitre 2.4.1.

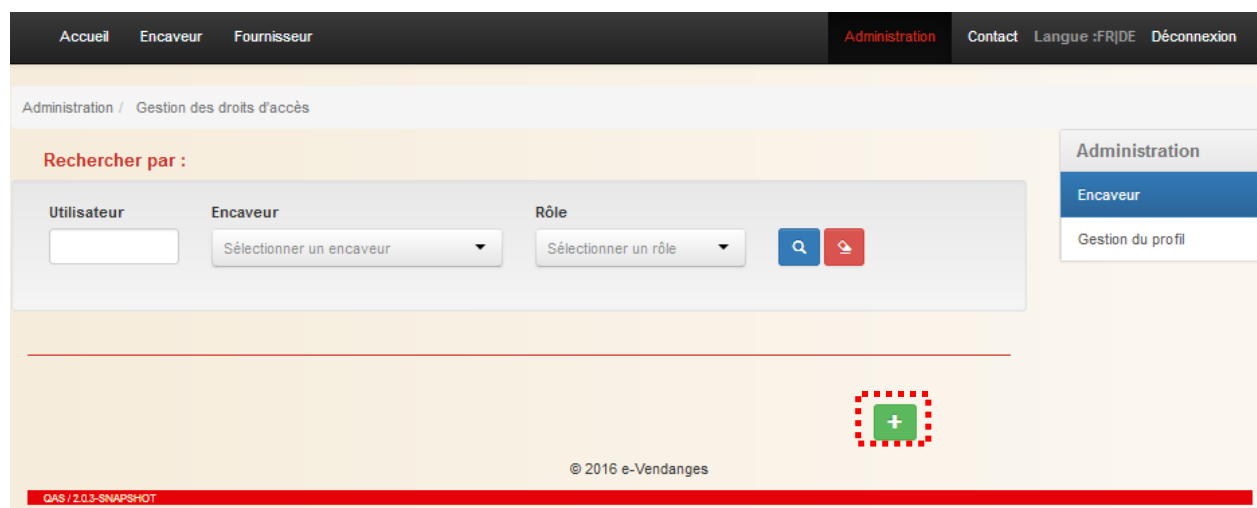
2.4.1 Création d'un Utilisateur standard

Prérequis : Avant la création d'utilisateurs pour votre cave dans e-Vendanges, la personne concernée doit disposer d'un compte IAM validé ! (Voir chapitre 2.1)

Sélectionner le menu Administration.

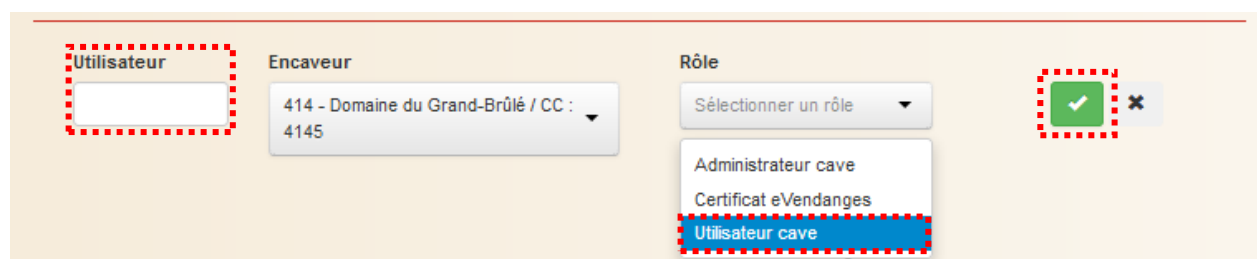


Appuyer sur le symbole  pour créer un nouvel utilisateur.



Introduire l'**ID d'utilisateur*** de la personne concernée, puis lui attribuer le rôle *Utilisateur cave* et finalement enregistrer en cliquant sur le symbole .

* L'**ID utilisateur** correspond au nom d'utilisateur IAM communiqué par courrier recommandé au domicile du demandeur. Si le demandeur a changé son ID utilisateur après réception du courrier recommandé, il faut utiliser l'ID modifié.



2.4.2 Création d'un Administrateur

Si l'administrateur souhaite qu'un autre collaborateur de la cave dispose également des droits d'administrateur, il peut les lui attribuer en sélectionnant le rôle *Administrateur cave*.

Remarque : Veuillez noter que, dans ce cas de figure, l'utilisateur aura les mêmes droits d'administration que l'administrateur introduit par l'Etat du Valais !

La procédure pour l'octroi des droits d'administrateur à un Utilisateur standard est identique à celle décrite dans le chapitre précédent 2.4.1. Lors de l'attribution du rôle, il faut sélectionner *Administrateur cave*.

2.4.3 Désactivation d'un Utilisateur

Pour désactiver un utilisateur, vous devez le chercher dans la liste par son ID utilisateur. Lancer la recherche en appuyant sur le symbole .

Pour désactiver l'utilisateur, cliquer sur le symbole  en bout de ligne. Si cet utilisateur possède les droits d'Administrateur et Utilisateur standard, il faudra répéter 2 fois cette opération.

Utilisateur	Nom, Prénom	Encaveur	Rôle	
3m [REDACTED]	Ariane [REDACTED]	414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145	Utilisateur cave	 
8c [REDACTED]	[REDACTED] Reynard	414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145	Administrateur cave	 

RAPPEL : L'administrateur est responsable à part entière de la gestion des utilisateurs de sa cave. Par exemple, de désactiver le compte e-Vendanges d'un collaborateur après son départ de l'entreprise.

2.5 Profil de l'encaveur

Chaque encaveur est prié d'actualiser annuellement son profil avant le début des vendanges. Pour ce faire, cliquer sur le menu **Administration** dans la barre horizontale des menus, puis sur le sous-menu

Gestion du profil.

Prérequis : Seuls les utilisateurs disposant des droits Administrateur cave sont autorisés à accéder à la gestion du profil.

The screenshot shows the top navigation bar with links: Accueil, Encaveur, Fournisseur, Administration (highlighted with a red dashed box), Contact, Langue : FR|DE, and Déconnexion. Below the navigation bar, the breadcrumb trail reads 'Administration / Gestion des droits d'accès'. On the right, a sidebar menu shows 'Administration' (selected), 'Encaveur', and 'Gestion du profil' (highlighted with a red dashed box). The main content area has a search bar with the text 'Rechercher par :'. Below the search bar, there are three input fields: 'Utilisateur' (empty), 'Encaveur' (with a dropdown menu showing 'Sélectionner un encaveur'), and 'Rôle' (with a dropdown menu showing 'Sélectionner un rôle'). To the right of these fields are two buttons: a magnifying glass icon and a red button with a white icon. At the bottom of the search bar, there is a red line.

Pour compléter ou corriger les données affichées à l'écran, cliquer sur le bouton **Editer**.

The screenshot shows the 'Administration' menu and the 'Gestion du profil' sub-menu. The main content area is titled 'EDITION DU PROFIL'. It contains several input fields: 'Encaveur' (with a dropdown menu showing '1 - (...)'), 'No IDE' (with a dropdown menu showing 'CHE11 ...'), 'Adresse' (with a dropdown menu showing 'O R K 3' ...), 'Type d'encavage' (empty), 'Contact' (empty), 'Mobile' (empty), 'Tél' (empty), and 'E-mail' (empty). Below these fields is a red button labeled 'Editer' (highlighted with a red dashed box). At the bottom, there is a section titled 'Adresse du/des lieu(x) du contrôle de la vendange' with a text input field and a green button with a plus sign. At the very bottom, there is a text input field with a blue button and a red button.

Les champs **Encaveur**, **No IDE** et **Adresse** proviennent de la base de données de l'Etat du Valais et ne peuvent être modifiées. Si des modifications sont nécessaires, elles doivent être annoncées à l'Office de la viticulture.

Le menu déroulant **Type d'encaveur** permet d'attribuer l'encaveur à une des 2 catégories prévues, soit *Vigneron-encaveur* ou *Marchand de vin*. Sont considérées comme Vigneron-encaveur, les entreprises qui transforment leurs propres raisins et ne vendent que leurs propres produits, et qui n'achètent pas plus de 20 hl par an en provenance de la même région (Art. 35 al. 3 OVin). Par conséquent, les entreprises qui achètent plus de 20 hl par an en provenance de la même région sont considérées comme Marchand de vin.

Chaque encaveur doit définir une personne de contact. Le champ **Contact** permet de sélectionner cette personne. Seules les personnes disposant des droits *Administrateur cave* et/ou *Utilisateur cave* apparaissent dans ce champ et peuvent être désignées comme personne de contact.

Le **numéro de mobile** et l'**adresse e-mail** de la personne de contact sélectionnée sont repris automatiquement de son compte IAM. Ces données peuvent être modifiées si nécessaire. Les modifications ne font foi que pour l'application e-Vendanges et ne sont pas reprises dans le compte IAM.

Le champ **Tél** permet de saisir un autre numéro de téléphone que le numéro de mobile cité précédemment, p. ex. le numéro fixe de l'encaveur.

Cliquer sur le bouton  pour valider les données.

L'**adresse du lieu** où est réalisé le **contrôle de la vendange** est affichée dans la partie inférieure de l'écran. Les boutons  et  en bout de ligne permettent à l'utilisateur d'éditer l'adresse pour correction, respectivement de supprimer le lieu du contrôle de la vendange. Si le contrôle de la vendange est réalisé à différents lieux, cliquer sur le bouton  pour les rajouter.

Lors de la première connexion, l'application demande à l'utilisateur de définir une personne de contact. Tant que cette personne n'est pas définie, le message ci-après reste à l'écran. Cliquer sur le lien [Profil de l'encaveur](#) pour se rendre directement à l'écran du Profil de l'encaveur. Seul un utilisateur disposant des droits *Administrateur cave* peut définir la personne de contact.

[Accueil](#) [Encaveur](#) [Fournisseur](#) [Administration](#) [Contact](#) [Langue :FR|DE](#) [Déconnexion](#)

Liste des acquits

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Attention! L'encaveur sélectionné n'a pas de personne de contact. Veuillez en sélectionner une dans le menu [Profil de l'encaveur](#).

Acquits

[Saisie d'acquits](#)

[Importation d'acquits .pdf](#)



Le contrôle vendange ne peut pas être clôturé, si aucune personne de contact n'a été définie.

3 Gestion des acquits

Aucune livraison de vendange et aucun encavage ne peuvent s'effectuer sans le dépôt auprès de l'encaveur des acquits justifiant les apports de vendange. Ceux-ci doivent lui être transmis au plus tard lors du premier apport (art. 29 al. 1 et 2 OVV).

Un webservice permet aux encaveurs de vérifier rapidement la validité de la disponibilité d'un acquit reçu en cours de vendange, avant son introduction ultérieure dans l'application e-Vendanges.

La saisie des acquits dans l'application e-Vendanges peut être effectuée de 3 manières différentes, soit :

- par saisie individuelle de chaque acquit ;
- par importation d'un fichier pdf contenant les acquits ;
- par importation d'un fichier csv contenant les acquits.

Remarque : Dès qu'un encaveur a attribué dans e-Vendanges un acquit à sa cave, celui-ci ne peut être ni saisi par un autre encaveur ni subir une transformation (fusion, division ou compensation pinot noir/gamay).

Une fois que les acquits sont saisis, 2 fonctions permettent d'exporter les informations sur les acquits, respectivement sur les acquits et leur parcellaire.

En cas de nécessité, les acquits peuvent être soit libérés individuellement, soit en masse.

Ces différentes fonctionnalités sont présentées ci-après.

3.1 Vérification de la validité et de la disponibilité des acquits

Un webservice permet aux encaveurs de vérifier rapidement la validité et la disponibilité d'un acquit reçu en cours de vendange, avant son introduction ultérieure dans e-Vendanges.

Ce webservice s'adresse spécialement aux encaveurs disposant de leur propre logiciel de gestion de cave et recevant des acquits en cours de vendange, lors du premier apport.

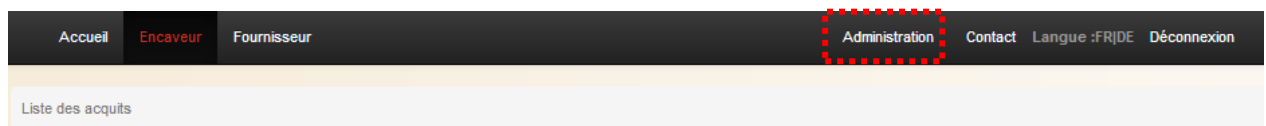
3.1.1 Spécifications du webservice

Les spécifications du webservice sont décrites dans l'Annexe 2.

3.1.2 Enregistrement du certificat SSL dans e-Vendanges

Prérequis : Seuls les utilisateurs disposant des droits Administrateur cave peuvent enregistrer un certificat SSL dans l'application e-Vendanges.

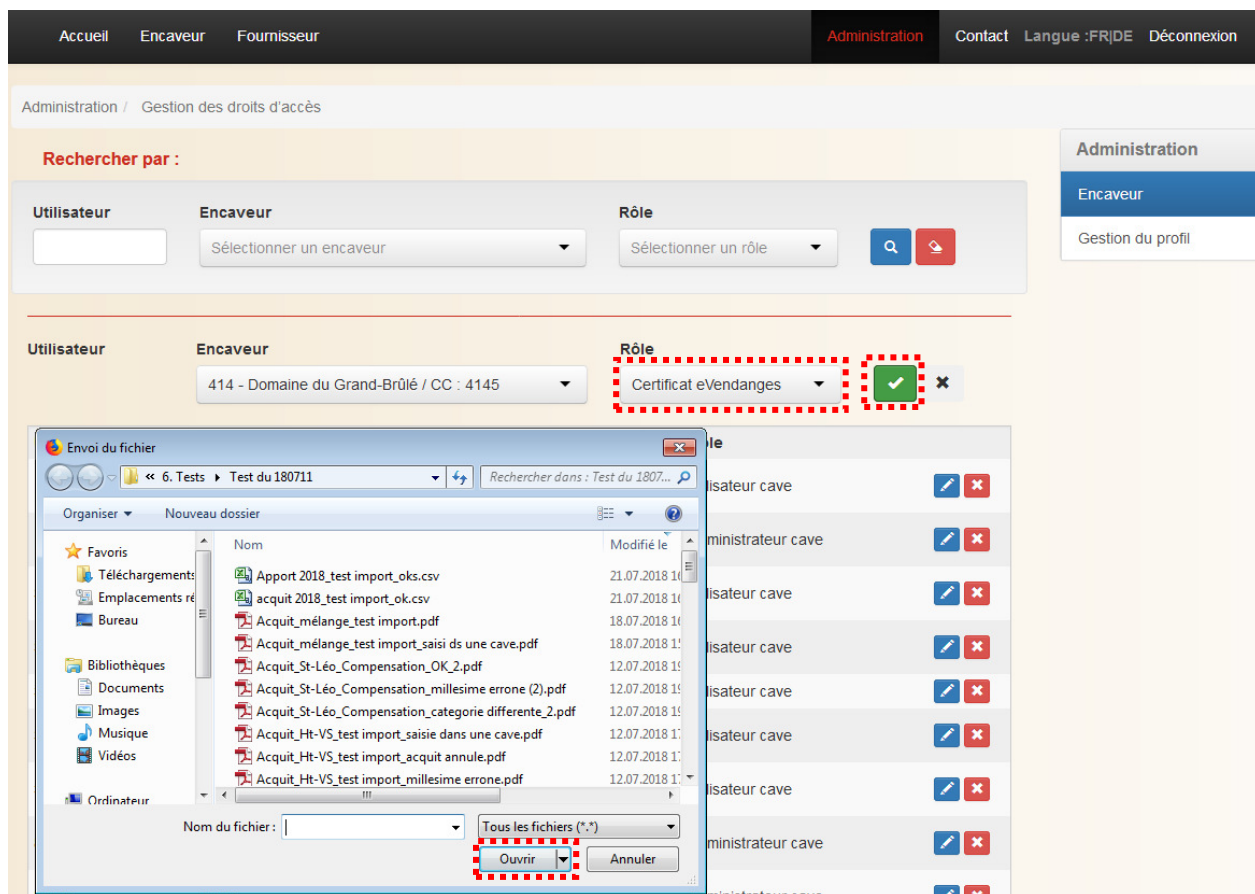
Pour enregistrer le certificat SSL dans l'application e-Vendanges, sélectionner le menu .



Appuyer sur le symbole  pour créer un nouvel utilisateur.



Sélectionner le rôle *Certificat eVendanges* pour l'encaveur concerné et enregistrer en cliquant sur le symbole . Dans la fenêtre suivante, chercher et sélectionner le certificat SSL. Cliquer sur le bouton  pour importer le certificat. Lorsque l'import est terminé, l'utilisateur reçoit une quittance sous la forme d'un message.



3.2 Saisie individuelle des acquits

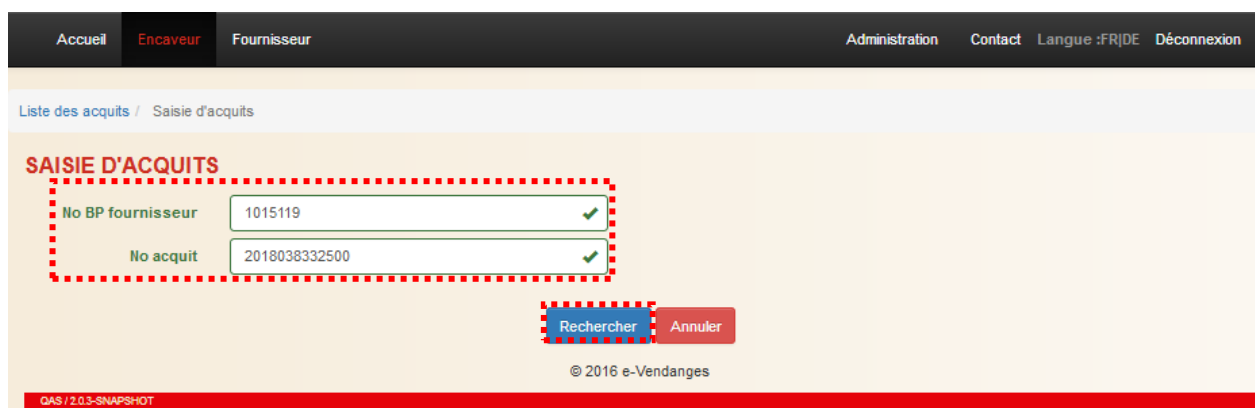
Prérequis : Les acquits à saisir doivent être valides et ne pas déjà être enregistrés auprès d'un encaveur. Dans le cas contraire, ils ne peuvent pas être saisis.

Pour saisir manuellement les acquits, sélectionner le sous-menu Saisie d'acquits dans la barre de menu verticale ou cliquer sur le symbole .



Dans l'écran suivant, saisir le n° BP du fournisseur et le n° de l'acquit, puis lancer la recherche en cliquant sur le bouton Rechercher. Si le champ du n° BP du fournisseur n'est pas renseigné, le système attribue automatiquement l'acquit au n° BP figurant sur l'acquit.

Remarque : Lors de la recherche, l'application vérifie la validité de l'acquit et du fournisseur saisis et, en cas de problème, en informe l'utilisateur.



Si les données saisies sont correctes, l'écran ci-après apparaît. Dans la partie supérieure sont affichés le n° BP fournisseur et le n° de l'acquit.

Cocher la case **Encavage à façon** si les apports de vendange attribués à cet acquit sont transformés à façon pour le fournisseur précédemment saisi.

Sélectionner la classe de vin prévue pour cet acquit avec le menu déroulant **Catégorie**.

Si utile, saisir une **remarque** qui est propre à l'encaveur, puis **enregistrer** l'acquit.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue : FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Saisie d'acquits

SAISIE D'ACQUITS

No BP fournisseur: 1015119 ✓

No acquit: 2018038332500 ✓

Encavage à façon: ☐

Catégorie: AOC ▼

Remarque: Sélection ✓

Enregistrer Annuler

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Lorsque l'enregistrement est terminé, l'utilisateur reçoit une quittance sous la forme d'un message. Le système conduit l'utilisateur dans l'écran initial pour lui permettre une nouvelle saisie.

Le n° BP fournisseur de la saisie précédente est gardé en mémoire. Si nécessaire, appuyer sur le bouton **Annuler** pour le supprimer.

Pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, cliquer sur [Liste des acquits /](#) dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue : FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Saisie d'acquits

SAISIE D'ACQUITS

No BP fournisseur: 1015119 ✓

No acquit: 2018038332500 ✓

Rechercher Annuler

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Opération effectuée avec succès ✕

Lors du retour sur l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, vérifier que l'acquit ou les acquits saisi(s) figure(nt) dans la liste. Le champ **Nb d'acquits : 1** indique le nombre d'acquits figurant dans la liste.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année : Vendanges 2018
 Encaveur : 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145
 Cépage : Non défini
 Catégorie : Non défini
 No acquit :
 Propriétaire :
 Fournisseur :
 No BP propriétaire :
 No BP fournisseur :

Rechercher Annuler

Liste des acquits acceptés

Nb d'acquits : 1

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)
2018038332500	1233223	1015119	414	Agarn	Chasselas	511	0

Dans 1 de 1 de 1 entrées

Acquits

- Saisie d'acquits
- Importation d'acquits .pdf
- Importation d'acquits .csv
- Exportation des acquits .csv
- Exportation des acquits et du parcellaire .csv
- Libération des acquits

Apports

- Importation d'apports .csv
- Exportation des apports .csv
- Suppression de tous les apports

3.3 Importation d'un fichier d'acquits en format pdf

L'application e-Vendanges permet d'importer un fichier pdf contenant les acquits à saisir.

Prérequis : Scanner en résolution 300 dpi tous les acquits à saisir et en faire un fichier « peter-muster.pdf ».

Pour importer le fichier pdf, sélectionner le sous-menu Importation d'acquits .pdf dans la barre de menu verticale.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année : Vendanges 2018
 Encaveur : 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145
 Cépage : Non défini
 Catégorie : Non défini

Acquits

- Saisie d'acquits
- Importation d'acquits .pdf**
- Importation d'acquits .csv

Il suffit de cliquer sur le champ Sélectionner un fichier d'acquits pour chercher et sélectionner le fichier pdf désiré.

Saisir le **n° BP fournisseur**. Si le champ du n° BP du fournisseur n'est pas renseigné, le système attribue automatiquement l'acquit au n° BP figurant sur l'acquit.

Cocher la case **Encavage à façon** si les apports de vendange attribués à ces acquits sont transformés à façon.

Sélectionner la **catégorie de vin** prévue pour cet acquit. En cochant la case, le système reprend automatiquement la catégorie la plus élevée indiquée sur chaque acquit. Avec le menu déroulant, il est possible d'attribuer tous les acquits contenus dans le fichier pdf à une même et unique catégorie.

Si utile, saisir une **remarque** qui est propre à l'encaveur.

Gestion des acquits

Dans la partie inférieure de l'écran figure par défaut l'**adresse e-mail de l'utilisateur** connecté. Cette adresse peut être modifiée par l'utilisateur, si nécessaire.

Pour lancer l'importation, cliquer sur le bouton **Importer**. Pour stopper l'opération et revenir à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS, cliquer sur le bouton **Annuler**.

Remarque : Lors de l'import du fichier pdf, le système contrôle la validité des acquits et des données saisies. En cas d'importations successives de fichiers, les données concernant les acquits déjà présents dans l'application sont mises à jour et/ou complétées.

The screenshot shows the 'IMPORTATION D'ACQUITS .PDF' form. It includes a navigation bar with 'Accueil', 'Encaveur', 'Communes', 'Fournisseur', 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion'. The breadcrumb trail is 'Liste des acquits / Importation d'acquit(s) .pdf'. The form fields are: 'Fichier à importer' (button: Sélectionner un fichier d'acquets), 'No BP fournisseur' (text: 12345678), 'Encavage à façon' (checkbox: unchecked), 'Catégorie' (dropdown: AOC), 'Remarque' (text area), and 'e-Mail utilisateur' (text: Guillaume.FAVRE@admin.vs.ch). At the bottom are 'Importer' and 'Annuler' buttons.

Une fois le processus d'importation lancé, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS et l'informe que le résultat de l'import lui sera communiqué par courriel. Le temps d'import dure environ 1 seconde par acquit.

L'application e-Vendanges travaille de manière asynchrone. En d'autres termes, l'utilisateur peut continuer à travailler durant le processus d'import en cours.

The screenshot shows the 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS' screen. It features a navigation bar and a sidebar with a list of actions: Saisie d'acquets, Importation d'acquets .pdf, Importation d'acquets .csv, Exportation des acquits .csv, Exportation des acquits et du parcellaire .csv, Libération des acquits, Apports, Importation d'apports .csv, Exportation des apports .csv, and Suppression de tous les. The main search area has filters for 'Année' (Vendanges 2018), 'Cépage' (Non défini), 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur' (414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145), 'Catégorie' (Non défini), 'Commune' (Non défini), 'No BP propriétaire', and 'No BP fournisseur'. There are 'Rechercher' and 'Annuler' buttons. Below the search area, it says 'Liste des acquits acceptés' and 'Nb d'acquets : 4'. At the bottom is a table header with columns: No acquit, Propriétaire, Fournisseur, Encaveur, Commune, Cépage, Surface (m2), and Quantité livrée (kg).

Lorsque l'import est terminé, l'utilisateur reçoit automatiquement une confirmation par e-mail. Par contre, les acquits importés n'apparaissent pas directement dans la liste des acquits enregistrés. Pour rafraîchir la liste, lancer une recherche en cliquant sur le bouton **Rechercher**. Le champ **Nb d'acquets : 1** est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.

Remarque : En présence d'erreurs dans le fichier, l'import des acquits est rejeté. La liste des erreurs est transmise par e-mail à l'utilisateur.



3.4 Importation d'un fichier d'acquits en format csv

L'application e-Vendanges permet d'importer un fichier csv contenant les acquits à saisir. Cette fonctionnalité s'adresse spécialement aux encaveurs souhaitant transférer les acquits depuis leur propre logiciel de gestion de cave vers l'application e-Vendanges.

3.4.1 Spécifications du fichier

Les spécifications du fichier d'échange entre le logiciel propre de gestion de cave et l'application e-Vendanges sont décrites dans l'Annexe 3.

3.4.2 Importation du fichier csv

Pour importer le fichier csv, sélectionner le sous-menu Importation d'acquits .csv dans la barre de menu verticale.

The screenshot shows the application interface with a top navigation bar containing 'Accueil', 'Encaveur' (highlighted), and 'Fournisseur'. On the right, there are links for 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion'. Below the navigation bar, the main content area is titled 'Liste des acquits' and features a section 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS'. This section contains several search filters: 'Année' (set to 'Vendanges 2018'), 'Cépage' (set to 'Non défini'), 'No acquit' (empty text field), 'Propriétaire' (empty text field), 'Fournisseur' (empty text field), 'Encaveur' (set to '414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145'), 'Catégorie' (set to 'Non défini'), 'Commune' (set to 'Non défini'), 'No BP propriétaire' (empty text field), and 'No BP fournisseur' (empty text field). At the bottom of this section are 'Rechercher' and 'Annuler' buttons. On the right side of the interface, there is a vertical menu titled 'Acquits' with options: 'Saisie d'acquits', 'Importation d'acquits .pdf', 'Importation d'acquits .csv' (highlighted with a red dashed border), 'Exportation des acquits .csv', 'Exportation des acquits et du parcellaire .csv', and 'Libération des acquits'. Below this menu is another section titled 'Apports'.

Il suffit de cliquer sur le champ Sélectionner un fichier d'acquits pour chercher et sélectionner le fichier csv désiré.

Le système affiche par défaut l'adresse e-mail de l'utilisateur connecté. Cette adresse peut être modifiée par l'utilisateur, si nécessaire.

Pour lancer l'importation, cliquer sur le bouton Importer. Pour stopper l'opération et revenir à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS, cliquer sur le bouton Annuler.

Remarque : Lors de l'import du fichier csv, le système contrôle la validité des acquits et des données saisies. En cas d'importations successives de fichiers, les données concernant les acquits déjà présents dans l'application sont mises à jour et/ou complétées.

Une fois le processus d'importation lancé, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS et l'informe que le résultat de l'import lui sera communiqué par courriel. Le temps d'import est d'environ 1 minute pour 1'000 acquits.

L'application e-Vendanges travaille de manière asynchrone. En d'autres termes, l'utilisateur peut continuer à travailler durant le processus d'import en cours.

Lorsque l'import est terminé, l'utilisateur reçoit automatiquement une confirmation par e-mail. Par contre, les acquits importés n'apparaissent pas directement dans la liste des acquits enregistrés. Pour rafraîchir la liste, lancer une recherche en cliquant sur le bouton **Rechercher**. Le champ **Nb d'acquets : 1** est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.

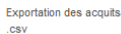
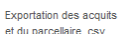
Remarque : En présence d'erreurs dans le fichier, l'import des acquits est rejeté. La liste des erreurs est transmise par e-mail à l'utilisateur.

3.5 Exportation des acquits ou des acquits et du parcellaire

Une fois les numéros des acquits introduits, l'application e-Vendanges permet d'exporter les informations figurant sur les acquits et les parcelles sous forme d'un fichier csv.

Une fonction permet d'exporter uniquement les informations figurant sur les acquits. Une seconde fonction permet aux encaveurs d'exporter les informations figurant sur les acquits, ainsi que le parcellaire (extrait du registre des vignes) pour les acquits en leur possession.

3.5.1 Exportation des acquits ou des acquits et du parcellaire

Pour exporter le fichier csv, sélectionner le sous-menu  respectivement  dans la barre de menu verticale.




Dans l'écran suivant, cliquer sur le symbole  pour accéder au fichier, puis l'ouvrir. Une fois ouvert, le fichier peut être ensuite sauvegardé.

Pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS, cliquer sur [Liste des acquits /](#) dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue : FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Exportation d'acquit(s) et du parcellaire .csv

EXPORTATION DES ACQUITS ET DU PARCELLAIRE .CSV

Tous les acquits et le parcellaire rattachés à l'encaveur sont préparés dans le fichier texte (.csv) ci-dessous.



© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Ouverture de exportAcquitsParcelles_2018-414.csv

Vous avez choisi d'ouvrir :

 **exportAcquitsParcelles_2018-414.csv**

qui est un fichier de type : Fichier CSV Microsoft Excel (875 octets)
à partir de : blob:

Que doit faire Firefox avec ce fichier ?

☒ Ouvrir avec Microsoft Excel (par défaut)

☐ Enregistrer le fichier

☐ Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier.

OK Annuler

3.5.2 Spécifications et structure des fichiers

Les spécifications du fichier d'exportation des acquits sont décrites dans l'Annexe 5.

Les spécifications du fichier d'exportation des acquits et du parcellaire sont décrites dans l'Annexe 6.

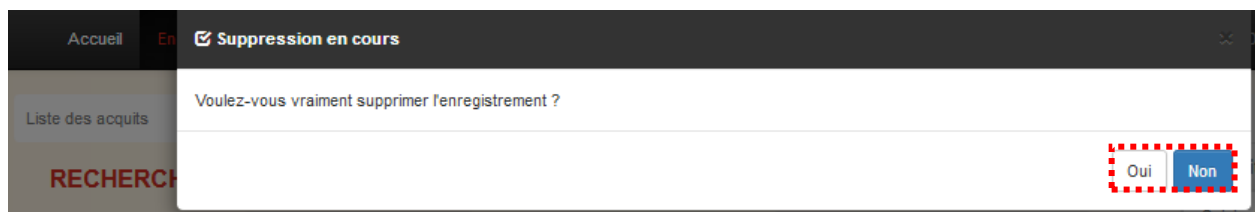
3.6 Libération d'un acquit

Prérequis : Seuls les acquits sans apport peuvent être libérés.

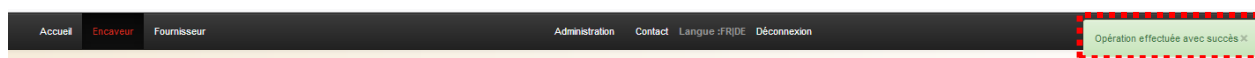
Pour libérer un acquit, cliquer sur le symbole  en bout de ligne de l'acquit concerné.

Liste des acquits acceptés 								Nb d'acquits : 4			
No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)				
2018022769178	1114911	501403	414	Ayent	Amigne	163	0	☐			
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	0	☐			
2018022771396	1114911	501403	414	Ayent	Pinot noir	133	0	☐			
2018038332500	1233223	1015119	414	Agarn	Chasselas	511	0	☐			

Pour éviter toute libération malencontreuse, le système demande à l'utilisateur de confirmer son choix. Cliquer sur le bouton adéquat.



Que la libération soit réalisée ou interrompue, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES et l'informe sur le résultat de l'opération. Le champ **Nb d'acquets : 1** est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.



L'acquit ainsi libéré est disponible pour un autre encaveur ou peut faire l'objet d'une opération telle qu'une division, une compensation pinot noir/gamay ou une fusion.

3.7 Libération des acquits en masse

Prérequis : Seuls les acquits sans apport peuvent être libérés en masse.

Pour libérer les acquits en masse, sélectionner le sous-menu Libération des acquits dans la barre de menu verticale.

The screenshot shows the 'Liste des acquits' page. At the top, there's a navigation bar with 'Accueil', 'Encaveur', 'Fournisseur', 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion'. Below this, the page title is 'Liste des acquits'. The main section is titled 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS'. It contains several search filters: 'Année' (Vendanges 2018), 'Cépage' (Non défini), 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur' (414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145), 'Catégorie' (Non défini), 'Commune' (Non défini), 'No BP propriétaire', and 'No BP fournisseur'. At the bottom are 'Rechercher' and 'Annuler' buttons. On the right, there's a sidebar menu titled 'Acquits' with options: 'Saisie d'acquits', 'Importation d'acquits .pdf', 'Importation d'acquits .csv', 'Exportation des acquits .csv', 'Exportation des acquits et du parcellaire .csv', and 'Libération des acquits' (highlighted with a red dashed box).

Sur l'écran suivant, l'application e-Vendanges vous indique le nombre d'acquits qui peuvent être libérés. Si le nombre d'acquits à libérer est supérieur à 200, l'application propose par défaut de les supprimer par tranche de 200. Il est possible de réduire ce nombre à 100, en modifiant les paramètres d'affichage au fond de l'écran. Pour libérer tous les acquits en un seul passage, cliquer sur le bouton Libérer tous les acquits.

Cliquer sur le bouton Oui pour démarrer le processus de libération, respectivement Non pour l'interrompre. En cas d'interruption, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES.

The screenshot shows the 'LIBÉRATION DES ACQUITS' confirmation screen. It states: 'Vous avez demandé de libérer 200 acquit(s) de votre cave. Voulez-vous vraiment supprimer ces acquits ?'. There are 'Oui' and 'Non' buttons (both highlighted with red dashed boxes). At the bottom right, there's a button 'Libérer tous les acquits' (highlighted with a red dashed box). Below the text, there's a table with columns: 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur', 'Commune', 'Cépage', 'Surface (m2)', and 'Quantité livrée (kg)'. The table shows three rows of data. At the bottom, there's a 'Sélectionner tous les éléments de la page' checkbox (checked). Below the table, there's a 'Nbre de lignes par page' dropdown menu (highlighted with a red dashed box) with options '100' and '200'. At the bottom right, it says 'Page 1 de 49, de 9607 entrées.'.

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)
2018000253922	100'101	1'015'119	7	Conthey	Chasselas	320	0
2018000254878	100'101	1'015'119	7	Conthey	Gamay	555	0
2018001444713	1'002'425	1'015'119	7	Ayent	Gamaret	298	0

Pour éviter toute libération malencontreuse, le système demande à l'utilisateur de confirmer son choix. Pour valider la libération, indiquer manuellement le nombre d'acquits dans le champ

approprié, puis cliquer sur le bouton adéquat. Le temps nécessaire pour la libération de 1'000 acquits est d'environ 50 secondes.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue : FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Libération d'acquit(s)

LIBÉRATION DES ACQUITS

Vous avez demandé de libérer 2 acquits de votre cave.

Voulez-vous vraiment supprimer ces acquits ? → **Oui**

Veuillez saisir le nombre d'acquets qui seront supprimés :

Ne souhaitez-vous pas plutôt garder tous ces acquits ?

Oui **Non**

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Le système informe l'utilisateur sur le déroulement du processus de libération en lui transmettant des messages.

La libération des acquits est en cours de traitement.

Opération effectuée avec succès.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue : FR|DE Déconnexion

Une fois la libération terminée, pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, cliquer sur [Liste des acquits](#) dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale. Le champ **Nb d'acquets : 1** est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.



Les acquits ainsi libérés sont disponibles pour d'autres encaveurs ou peuvent faire l'objet d'une opération telle qu'une division, une compensation pinot noir/gamay ou une fusion.

4 Gestion des apports

Selon le principe de l'autocontrôle, les encaveurs sont responsables, pendant les vendanges, de l'enregistrement de tous les apports de raisins avec mention de la provenance, du cépage, de la quantité récoltée et de la teneur en sucre, et d'attribuer ces apports à l'acquit correspondant. Si lors de cet enregistrement, le poids des lots de raisins est supérieur à la quantité maximale ou la teneur naturelle en sucre d'un lot est inférieure à la teneur minimale en sucre autorisée, l'encaveur doit classer les lots concernés dans la bonne catégorie de vin.

La saisie des apports de raisins dans l'application e-Vendanges peut être effectuée de 2 manières différentes, soit :

- par saisie individuelle de chaque apport de raisins ;
- par importation d'un fichier csv contenant les apports.

Après l'enregistrement d'un apport de raisins, l'application e-Vendanges permet d'émettre des attestations d'apport de vendange (bulletin de livraison).

Une fois que les lots de raisins sont saisis, une fonction permet d'exporter tous les apports et les informations y relatives sous la forme d'un fichier csv. Il est également possible de générer un récapitulatif de l'encavage par cépage et commune.

En cas de nécessité, les acquits peuvent être soit supprimés individuellement, soit en masse.

Ces différentes fonctionnalités sont présentées ci-après.

4.1 Saisie individuelle de chaque apport de raisins

L'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS permet à l'utilisateur de rechercher un acquit sur la base des critères tels que le cépage, la commune, la catégorie de vin, le numéro d'acquit ou l'identité du fournisseur de vendange, respectivement du propriétaire des vignes.

Après définition des critères de recherche, cliquer sur le bouton **Rechercher** pour lancer la recherche. Pour saisir un apport, cliquer sur la ligne de l'acquit correspondant.

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année: Vendanges 2018 | Encaveur: 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145

Cépage: Non défini | Catégorie: Non défini

No acquit: | Commune: Non défini

Propriétaire: | No BP propriétaire:

Fournisseur: | No BP fournisseur:

Rechercher **Annuler**

Liste des acquits acceptés Nb d'acquits : 3

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	10
2018022771396	1114911	501403	414	Ayent	Pinot noir	133	0
2018038332500	1233223	1015119	414	Agarn	Chasselas	511	0

Acquits

- Saisie d'acquits
- Importation d'acquits .pdf
- Importation d'acquits .csv
- Exportation des acquits .csv
- Exportation des acquits et du parcellaire .csv
- Libération des acquits

Apports

- Importation d'apports .csv
- Exportation des apports .csv
- Suppression de tous les apports

Clôture

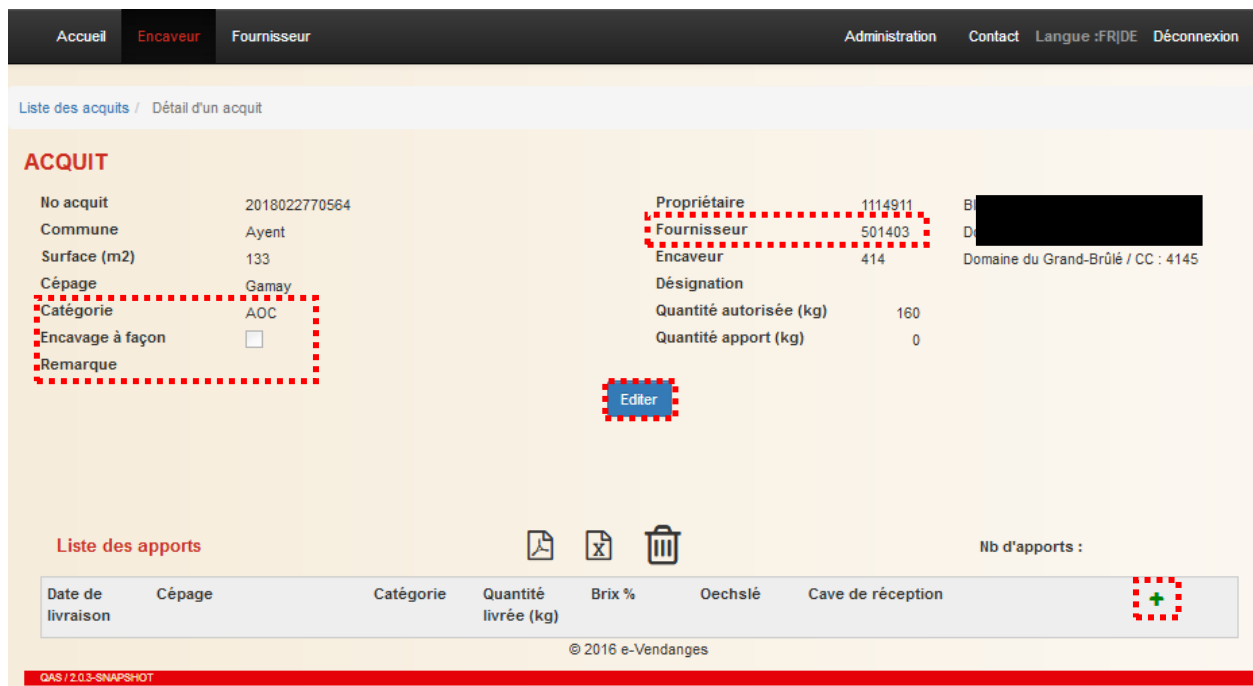
- Exportation des acquits

Ensuite s'ouvre une nouvelle fenêtre avec le détail de l'acquit sélectionné.

Dans la partie supérieure de l'écran DETAIL D'UN ACQUIT, sont présentées les données figurant sur l'acquit, ainsi que celles définies lors de la saisie.

En sélectionnant le bouton , il est possible, si nécessaire, de modifier la **catégorie** de l'acquit, le **fournisseur**, le champ **Encavage à façon**, ainsi que la **remarque**. Après modifications, cliquer sur le bouton  pour valider les données.

Pour saisir un apport, cliquer sur le symbole .



The screenshot shows the 'DETAIL D'UN ACQUIT' interface. At the top, there's a navigation bar with 'Accueil', 'Encaveur', and 'Fournisseur'. The main content area is titled 'ACQUIT' and contains two columns of data. The left column lists fields: 'No acquit' (2018022770564), 'Commune' (Ayent), 'Surface (m2)' (133), 'Cépage' (Gamay), 'Catégorie' (AOC), 'Encavage à façon' (checkbox), and 'Remarque'. The right column lists: 'Propriétaire' (1114911), 'Fournisseur' (501403), 'Encaveur' (414), 'Désignation', 'Quantité autorisée (kg)' (160), and 'Quantité apport (kg)' (0). A red dashed box highlights the 'Catégorie', 'Fournisseur', 'Encavage à façon', and 'Remarque' fields, along with the 'Edit' button. Below this, there's a section for 'Liste des apports' with a table header: 'Date de livraison', 'Cépage', 'Catégorie', 'Quantité livrée (kg)', 'Brix %', 'Oechsle', and 'Cave de réception'. A red dashed box with a green plus sign is next to the table. At the bottom, there's a footer with '© 2016 e-Vendanges' and 'QAS / 2.0.3-SNAPSHOT'.

Le masque de saisie suivant permet de saisir les informations relatives à l'apport.

Le système indique par défaut la date du jour de la saisie comme **date de livraison**. En cas de saisie différée, il est possible d'introduire la bonne date directement dans le champ approprié ou de la sélectionner dans le calendrier en appuyant sur le symbole .

Le système propose par défaut la **catégorie** de l'acquit. Le menu déroulant Catégorie permet de choisir une autre catégorie, si nécessaire.

La **quantité** saisie doit être arrondie au kilo (pas de décimale). La quantité maximale d'un lot de vendange est fixée à 5'000 kg.

La **teneur naturelle en sucre** peut être saisie à choix en %Brix ou en °Oechsle. Le système convertit automatiquement la valeur saisie dans l'autre unité. En cas de saisie en %Brix, le choix du point ou de la virgule qui précède la décimale dépend du navigateur utilisé.

Le champ **Cave de réception** permet de préciser le lieu du contrôle de la vendange. Ce champ est surtout utile aux encaveurs disposant de plusieurs centres de réception de la vendange.

Au fond de l'écran, l'utilisateur a la possibilité de saisir une **remarque** qui lui est propre.

Pour sauvegarder l'apport, cliquer sur le bouton .

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Détail d'un acquit / Ajout d'un apport

AJOUT D'UN APPORT

No acquit	2018022770564	Propriétaire	1114911
Commune	Ayent	Fournisseur	501403
Surface (m2)	133	Encaveur	414
Quantité autorisée (kg)	160	Quantité livrée (kg)	0
Date de livraison	03.07.2018	Cave de réception	
Cépage	Gamay	Désignation	
Catégorie	AOC	Oechsle	0
Quantité apport (kg)			
Brix %			
Remarque			

Enregistrer Annuler

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Après l'enregistrement, le système conduit l'utilisateur automatiquement à l'écran du détail de l'acquit et l'informe sur le résultat de l'opération.

Lors de chaque enregistrement, l'application vérifie que la quantité maximale de l'acquit ne soit pas dépassée et que la teneur en sucre de l'apport soit suffisante pour la catégorie choisie. Si tel n'est pas le cas, l'utilisateur en est informé par un message d'avertissement (pour plus d'information, voir chapitre 5.1).

Chaque lot de raisin saisi est sauvegardé dans le détail de l'acquit correspondant. Avant la clôture, il est en tout temps possible de corriger les données d'un apport. Pour ce faire, cliquer sur la ligne de l'apport concerné dans la fenêtre de détail de l'acquit correspondant.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Détail d'un acquit

ACQUIT

No acquit	2018022770564	Propriétaire	1114911	
Commune	Ayent	Fournisseur	501403	
Surface (m2)	133	Encaveur	414	Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145
Cépage	Gamay	Désignation		
Catégorie	AOC	Quantité autorisée (kg)	160	
Encaveur à façon	☐	Quantité apport (kg)	158	
Remarque				

Editer

Liste des apports

Date de livraison	Cépage	Catégorie	Quantité livrée (kg)	Brix %	Oechsle	Cave de réception	
03.07.2018	Gamay	AOC	100	22.0	92		+
03.07.2018	Gamay	AOC	58	21.4	89		-

Nb d'apports : 2

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Opération effectuée avec succès

4.2 Emission d'une attestation d'apport de vendange (bulletin de livraison)

Il est possible d'émettre une attestation d'apport à partir de l'écran DETAIL D'UN ACQUIT de l'acquit concerné. Pour générer le document, cliquer sur le symbole . Le fichier pdf créé, peut être ensuite ouvert et imprimé et/ou sauvegardé.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Détail d'un acquit

ACQUIT

No acquit	2018022770564	Propriétaire	1114911
Commune	Ayent	Fournisseur	501403
Surface (m2)	133	Encaveur	414
Cépage	Gamay	Désignation	
Catégorie	AOC	Quantité autorisée (kg)	160
Encavage à façon	☐	Quantité apport (kg)	158
Remarque			

[Editer](#)

Liste des apports

Date de livraison	Cépage	Catégorie	Quantité livrée (kg)	Brix %
03.07.2018	Gamay	AOC	100	22.0
03.07.2018	Gamay	AOC	58	21.4

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Ouverture de apportRapport20180704093240.pdf

Vous avez choisi d'ouvrir :

 **apportRapport20180704093240.pdf**

qui est un fichier de type : Adobe Acrobat Document (2,0 Ko)
à partir de : blob:

Que doit faire Firefox avec ce fichier ?

☒ Ouvrir avec Adobe Reader (par défaut)

☐ Enregistrer le fichier

☐ Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier.

[OK](#) [Annuler](#)

N° Acquit	2018022-770-564	Propriétaire	1114911
Commune	Ayent	Fournisseur	501403
Surface	133 M2	Encaveur	414
Cépage	Gamay		
Catégorie	AOC	Quantité autorisée (kg)	160
		Quantité livrée (kg)	158
Remarque			

Date de l'apport	Cépage	Catégorie	% Brix	Quantité (kg)
03.07.2018	Gamay	AOC	22.0	100
03.07.2018	Gamay	AOC	21.4	58
Total			21.78	158

Date : _____ Signature : _____ Imprimé le 04.07.2018

Pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, cliquer sur [Liste des acquits](#) dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale.

4.3 Importation d'un fichier d'apports en format csv

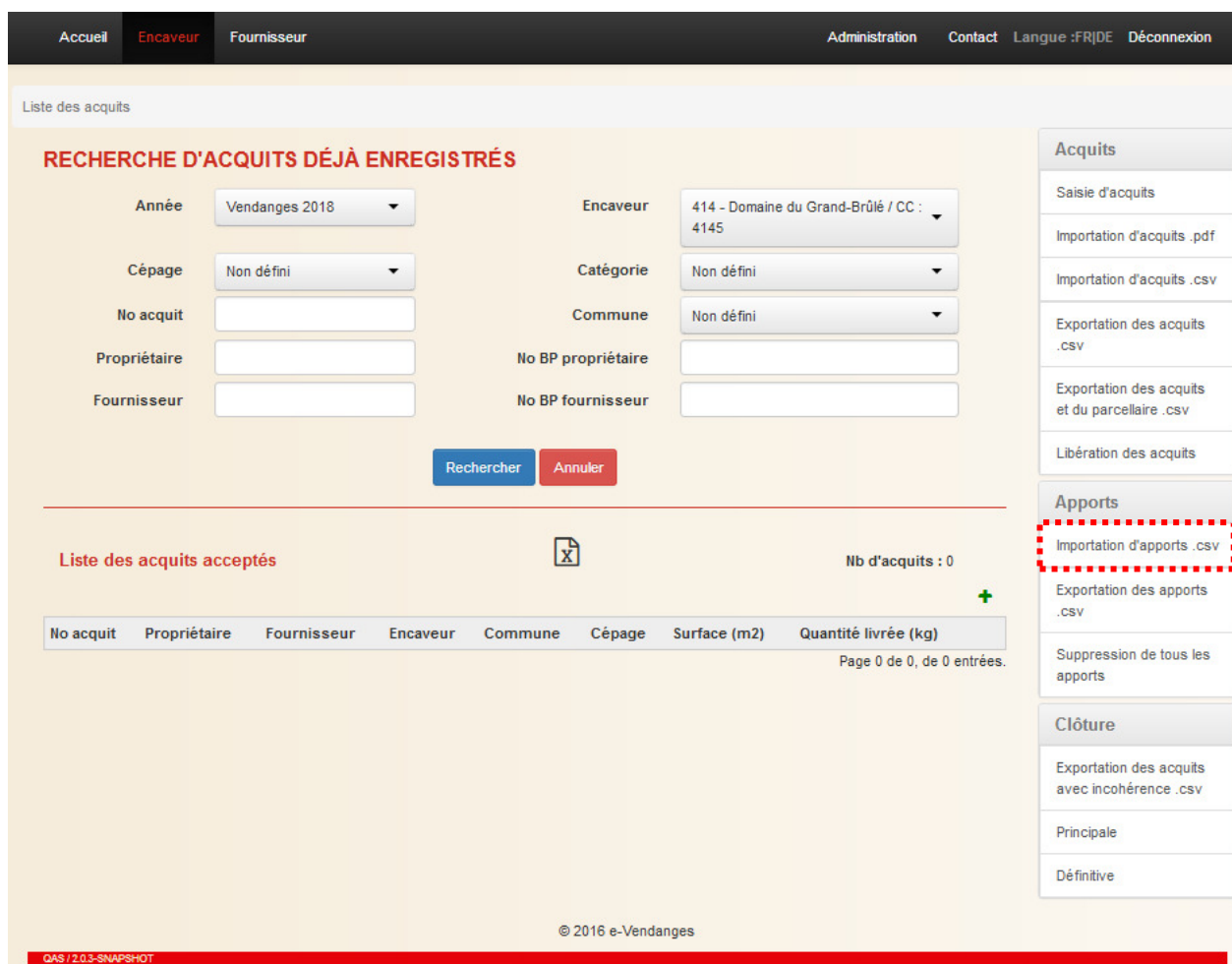
L'application e-Vendanges permet d'importer un fichier csv contenant les informations relatives aux apports de raisins. Cette fonctionnalité s'adresse spécialement aux encaveurs souhaitant transférer les informations des lots de vendange depuis leur propre logiciel de gestion de cave vers l'application e-Vendanges.

4.3.1 Spécifications du fichier

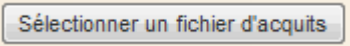
Les spécifications du fichier d'échange entre le logiciel propre de gestion de cave et l'application e-Vendanges sont décrites dans l'Annexe 4.

4.3.2 Importation du fichier csv

Pour importer le fichier csv, sélectionner le sous-menu  dans la barre de menu verticale.



The screenshot displays the 'Liste des acquits' section of the e-Vendanges application. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Encaveur', and 'Fournisseur' tabs, and a right sidebar with 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion' links. The main area is titled 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS' and contains several search filters: 'Année' (Vendanges 2018), 'Cépage' (Non défini), 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur' (414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145), 'Catégorie' (Non défini), 'Commune' (Non défini), 'No BP propriétaire', and 'No BP fournisseur'. Below these filters are 'Rechercher' and 'Annuler' buttons. A red line separates this section from the 'Liste des acquits acceptés' section, which shows a table with columns: 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur', 'Commune', 'Cépage', 'Surface (m2)', and 'Quantité livrée (kg)'. The table is currently empty, and the status 'Nb d'acquits : 0' is displayed. A red dashed box highlights the 'Importation d'apports .csv' option in the right sidebar menu under the 'Apports' section. The footer of the application shows '© 2016 e-Vendanges' and 'QAS / 2.0.3-SNAPSHOT'.

Il suffit de cliquer sur le champ  pour chercher et sélectionner le fichier csv désiré.

Le système affiche par défaut l'**adresse e-mail de l'utilisateur** connecté. Cette adresse peut être modifiée par l'utilisateur, si nécessaire.

Pour lancer l'importation, cliquer sur le bouton **Importer**. Pour stopper l'opération et revenir à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS, cliquer sur le bouton **Annuler**.

Remarque : Lors de l'import du fichier csv, le système contrôle la validité des données transmises. En cas d'importations successives de fichiers, le nouveau fichier ne doit pas contenir des apports déjà saisis dans e-Vendanges.

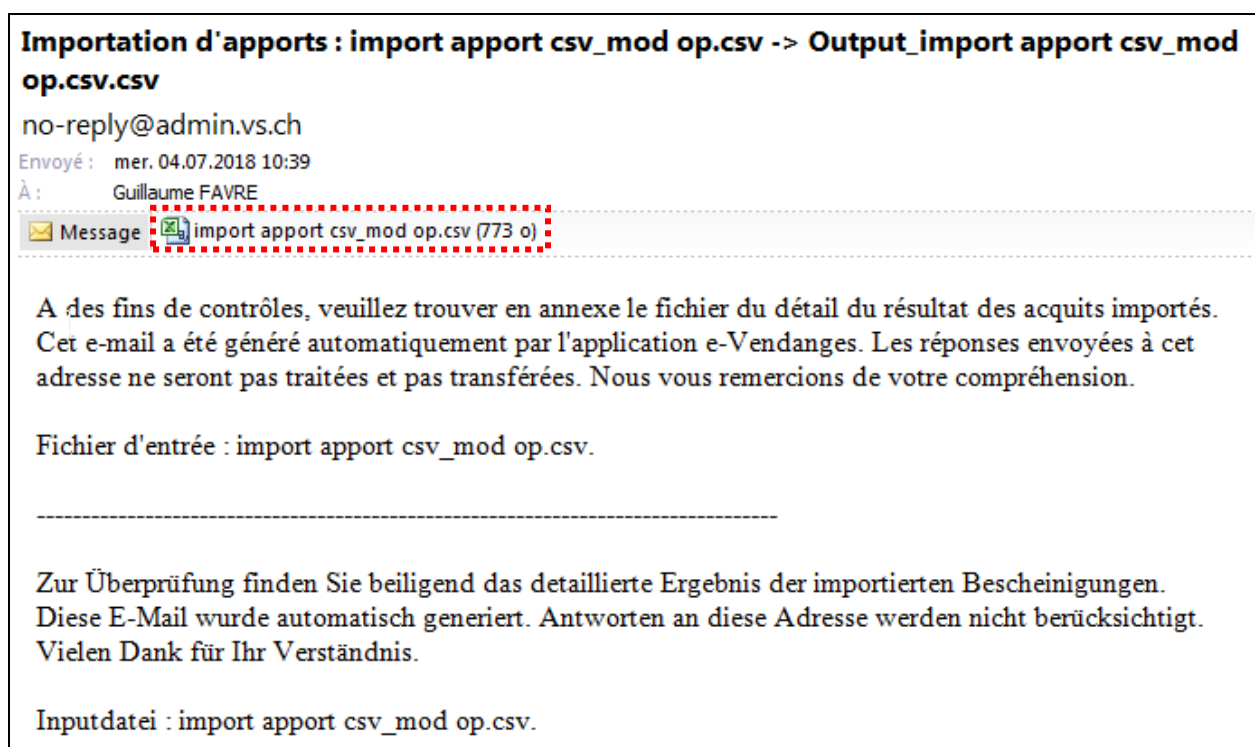
Une fois le processus d'importation lancé, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS et l'informe que le résultat de l'import lui sera communiqué par courriel. Le temps d'import est d'environ 1 minute et 10 secondes pour 1'000 apports.

L'application e-Vendanges travaille de manière asynchrone. En d'autres termes, l'utilisateur peut continuer à travailler durant le processus d'import en cours.

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)
2018022769178	1114911	501403	414	Ayent	Amigne	163	229
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	158
2018022771396	1114911	501403	414	Ayent	Pinot noir	133	159
2018038332500	1233223	1015119	414	Agam	Chasselas	511	700

Lorsque l'import est terminé, l'utilisateur reçoit automatiquement une confirmation par e-mail. Par contre, en présence d'un nombre important d'apports, le champ *Quantité livrée (kg)* dans l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS n'est pas remis automatiquement à jour. Pour rafraîchir l'écran, lancer une recherche en cliquant sur le bouton **Rechercher**.

Remarque : En présence d'erreurs dans le fichier, l'import des apports est rejeté. La liste des erreurs est transmise par e-mail à l'utilisateur sous la forme d'un fichier excel.

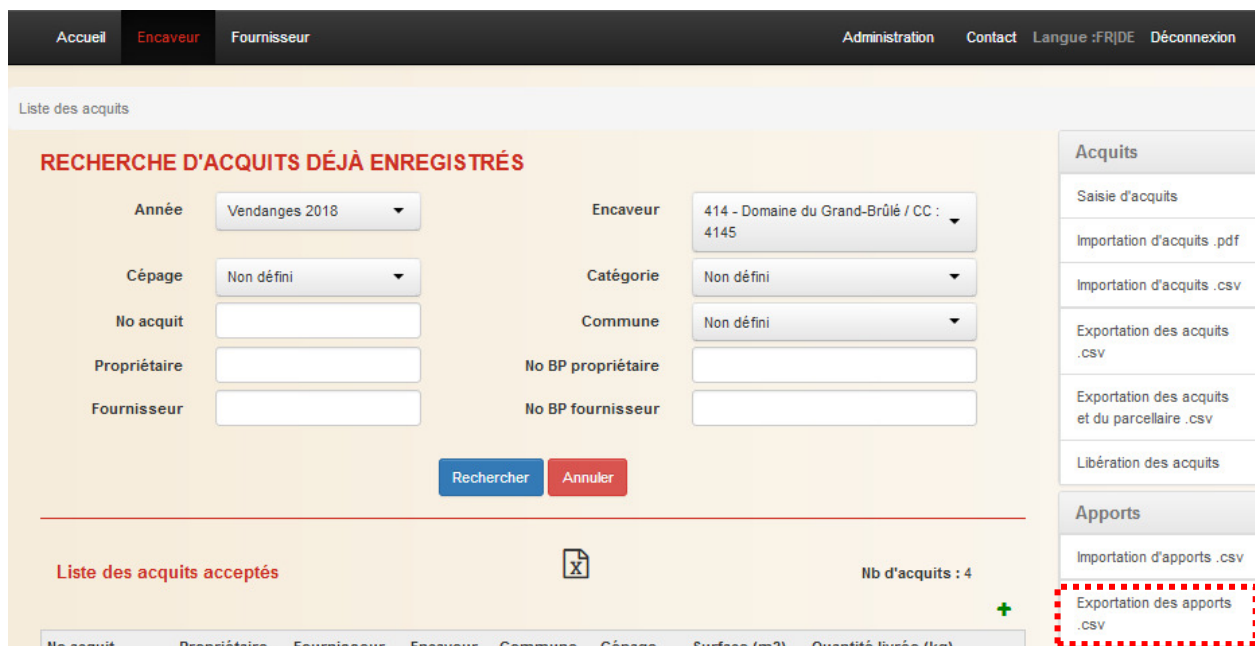


4.4 Exportation des apports

L'application e-Vendanges permet d'exporter tous les apports saisis.

4.4.1 Exportation des apports

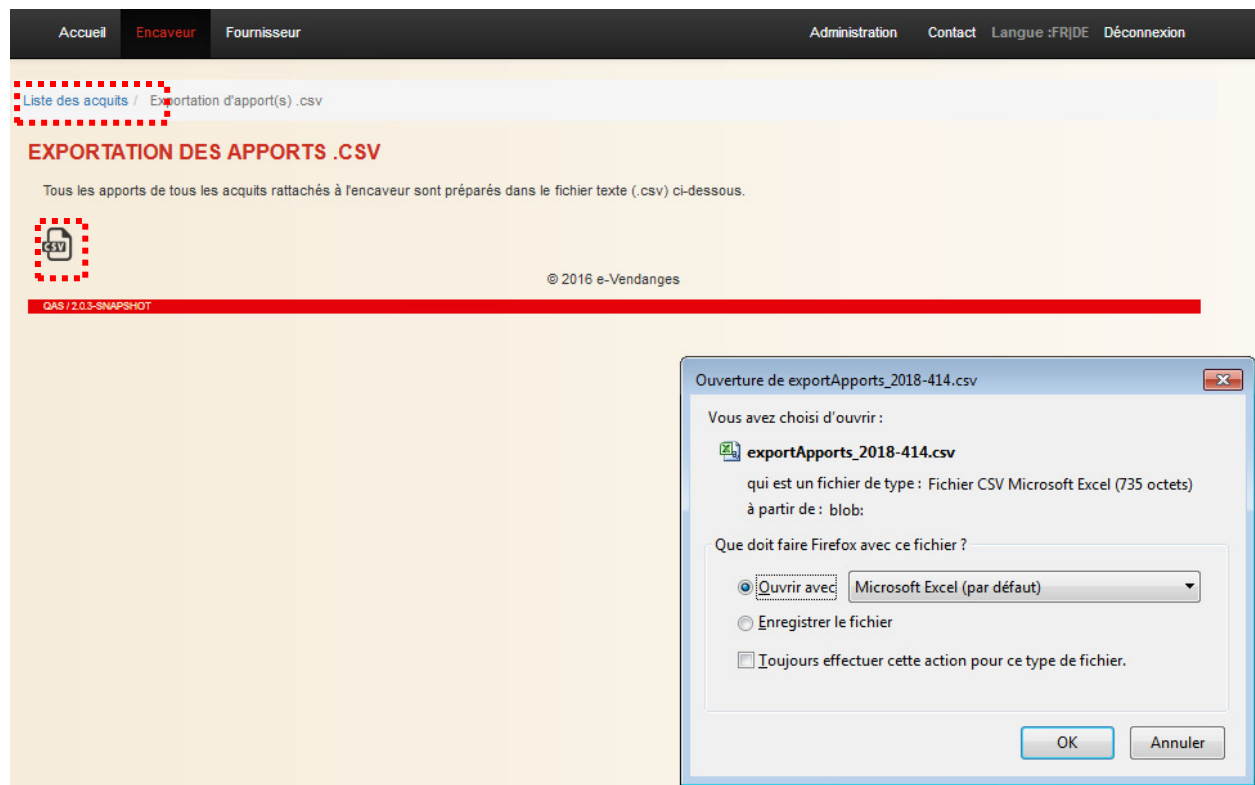
Pour exporter le fichier csv, sélectionner le sous-menu  dans la barre de menu verticale.





Dans l'écran suivant, cliquer sur le symbole  pour accéder au fichier, puis l'ouvrir. Une fois ouvert, le fichier peut être ensuite sauvegardé.

Pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, cliquer sur [Liste des acquits](#) / dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale.



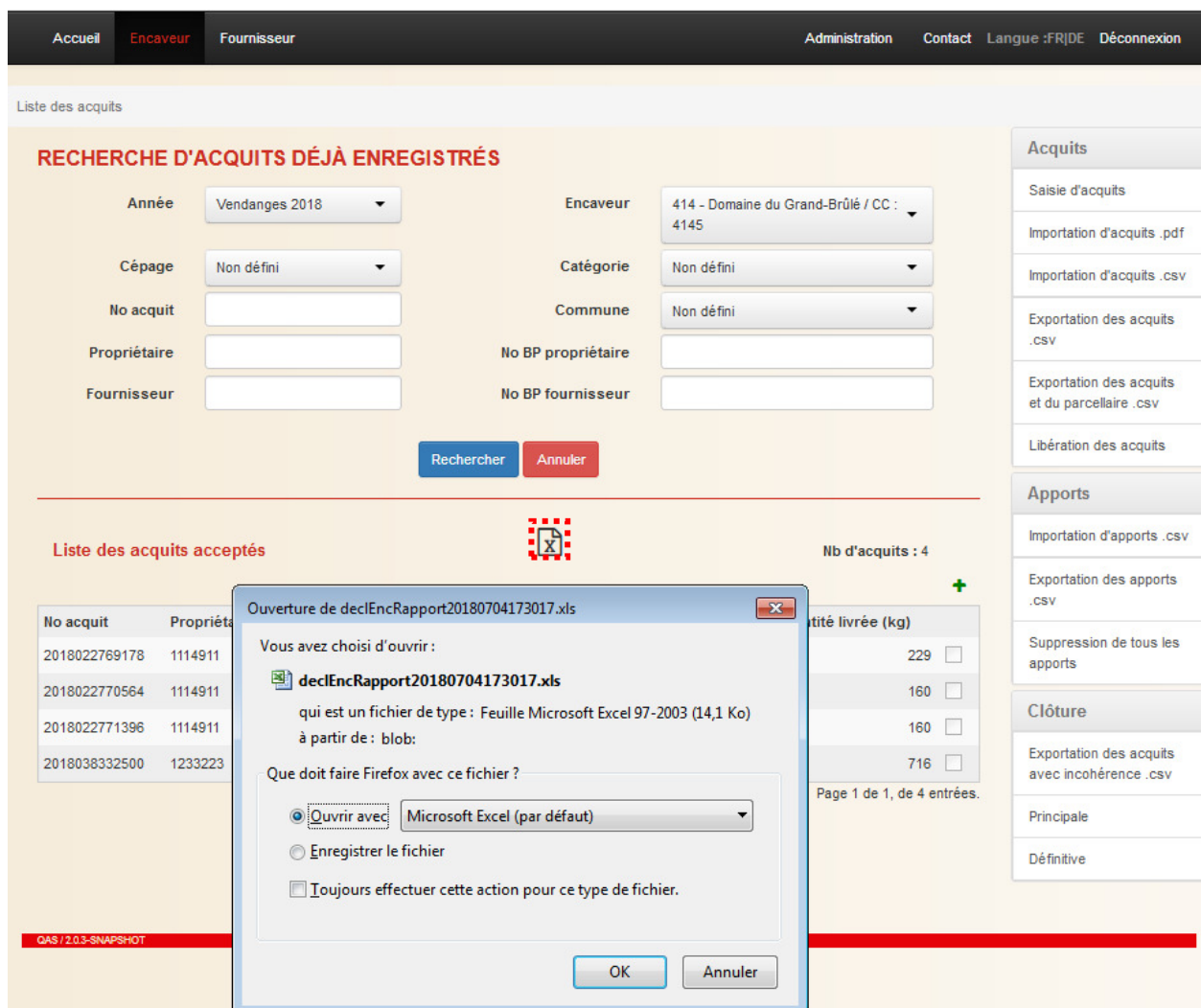
4.4.2 Spécifications et structure des fichiers

Les spécifications du fichier d'exportation des apports sont décrites dans l'Annexe 7.

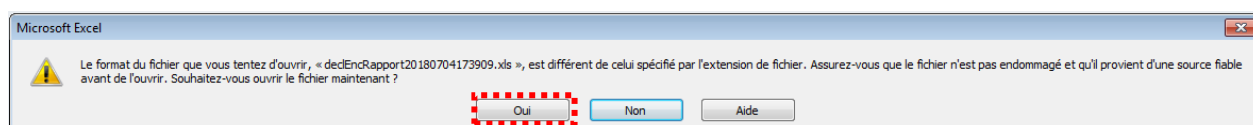
4.5 Récapitulatif des encavages par cépage et commune

L'encaveur peut en tout temps éditer un récapitulatif des encavages par cépage et commune, sous la forme d'un fichier excel.

Cliquer sur le symbole  pour accéder au fichier, puis l'ouvrir. Une fois ouvert, le fichier peut être ensuite sauvegardé.



Pour ouvrir définitivement ce fichier, cliquer sur oui, dans la fenêtre suivante.



Ce récapitulatif n'a qu'une portée informative et ne peut, par conséquent, en aucun cas remplacer la fiche de cave officielle !

4.6 Suppression des apports

Il existe 3 manières de supprimer des apports saisis :

- la suppression individuelle d'un apport ;
- la suppression de tous les apports d'un acquit et
- la suppression de tous les apports de tous les acquits.

4.6.1 Suppression individuelle d'un apport

Pour supprimer un apport, cliquer sur le symbole  en bout de ligne de l'apport concerné.

Liste des apports    Nb d'apports : 2

Date de livraison	Cépage	Catégorie	Quantité livrée (kg)	Brix %	Oechsle	Cave de réception	+
03.07.2018	Gamay	AOC	58	21.4	89		
03.07.2018	Gamay	AOC	100	22.0	92		-

© 2018 e-Vendanges

Pour éviter toute suppression malencontreuse, le système demande à l'utilisateur de confirmer son choix. Cliquer sur le bouton adéquat.

Accueil **En**  **Suppression en cours**

Liste des acquits

RECHERCHER

Voulez-vous vraiment supprimer l'enregistrement ?

Oui Non

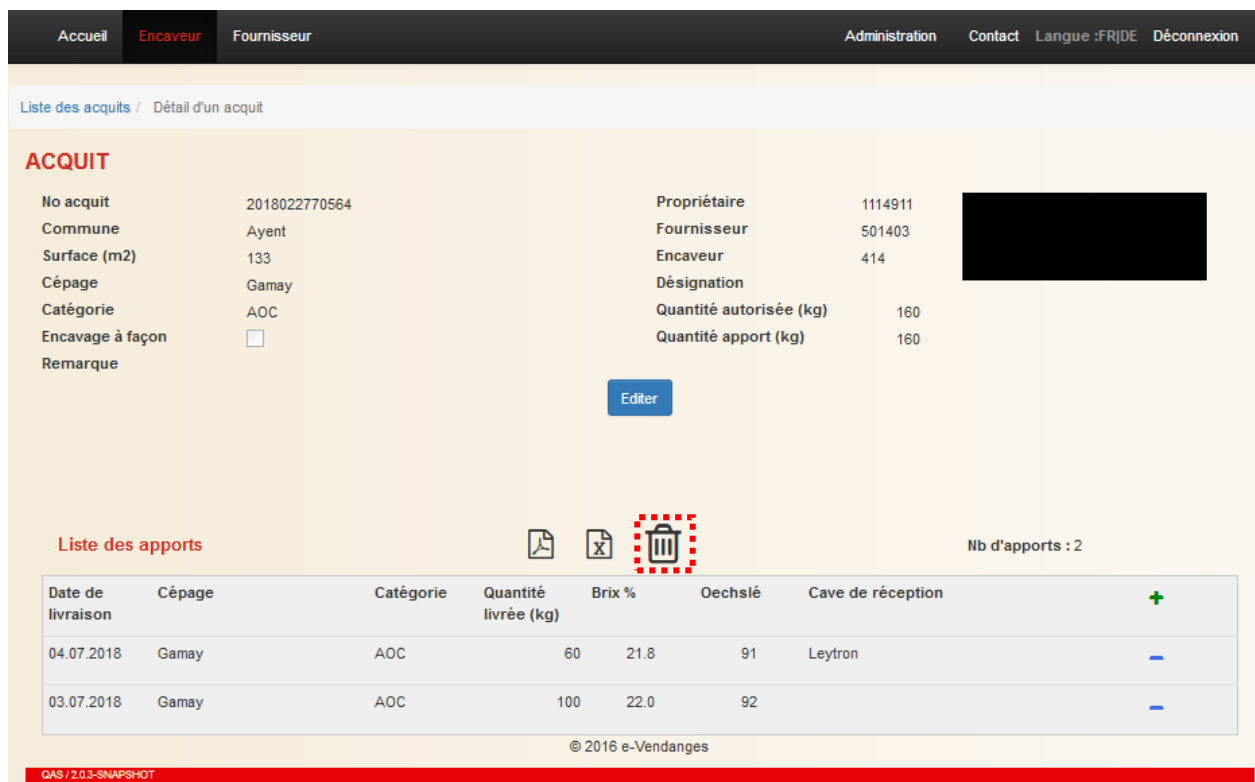
Que la suppression soit exécutée ou interrompue, le système conduit l'utilisateur à l'écran DETAIL D'UN ACQUIT et l'informe sur le résultat de l'opération. La ligne de l'apport concerné disparaît et le champ Nb d'apports : 1 est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR/DE Déconnexion

Opération effectuée avec succès

4.6.2 Suppression de tous les apports d'un acquit

Pour supprimer tous les apports liés à un acquit, cliquer sur le symbole .



ACQUIT

No acquit : 2018022770564
 Commune : Ayent
 Surface (m2) : 133
 Cépage : Gamay
 Catégorie : AOC
 Encavage à façon : ☐
 Remarque :

Propriétaire : 1114911
 Fournisseur : 501403
 Encaveur : 414
 Désignation :
 Quantité autorisée (kg) : 160
 Quantité apport (kg) : 160

[Editer](#)

Liste des apports

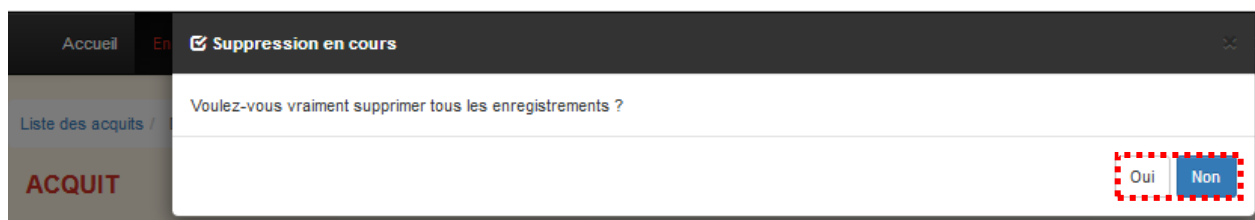
Nb d'apports : 2

Date de livraison	Cépage	Catégorie	Quantité livrée (kg)	Brix %	Oechsle	Cave de réception	
04.07.2018	Gamay	AOC	60	21.8	91	Leytron	+
03.07.2018	Gamay	AOC	100	22.0	92		-

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Pour éviter toute suppression malencontreuse, le système demande à l'utilisateur de confirmer son choix. Cliquer sur le bouton adéquat.

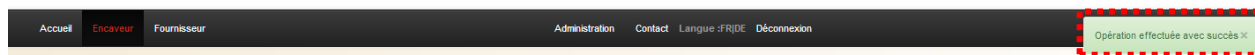


Suppression en cours

Voulez-vous vraiment supprimer tous les enregistrements ?

[Oui](#) [Non](#)

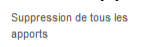
Que la suppression soit exécutée ou interrompue, le système conduit l'utilisateur à l'écran DETAIL D'UN ACQUIT et l'informe sur le résultat de l'opération. Tous les apports de l'acquit concerné disparaissent et le champ **Nb d'apports :** est remis automatiquement à jour, permettant ainsi une vérification.

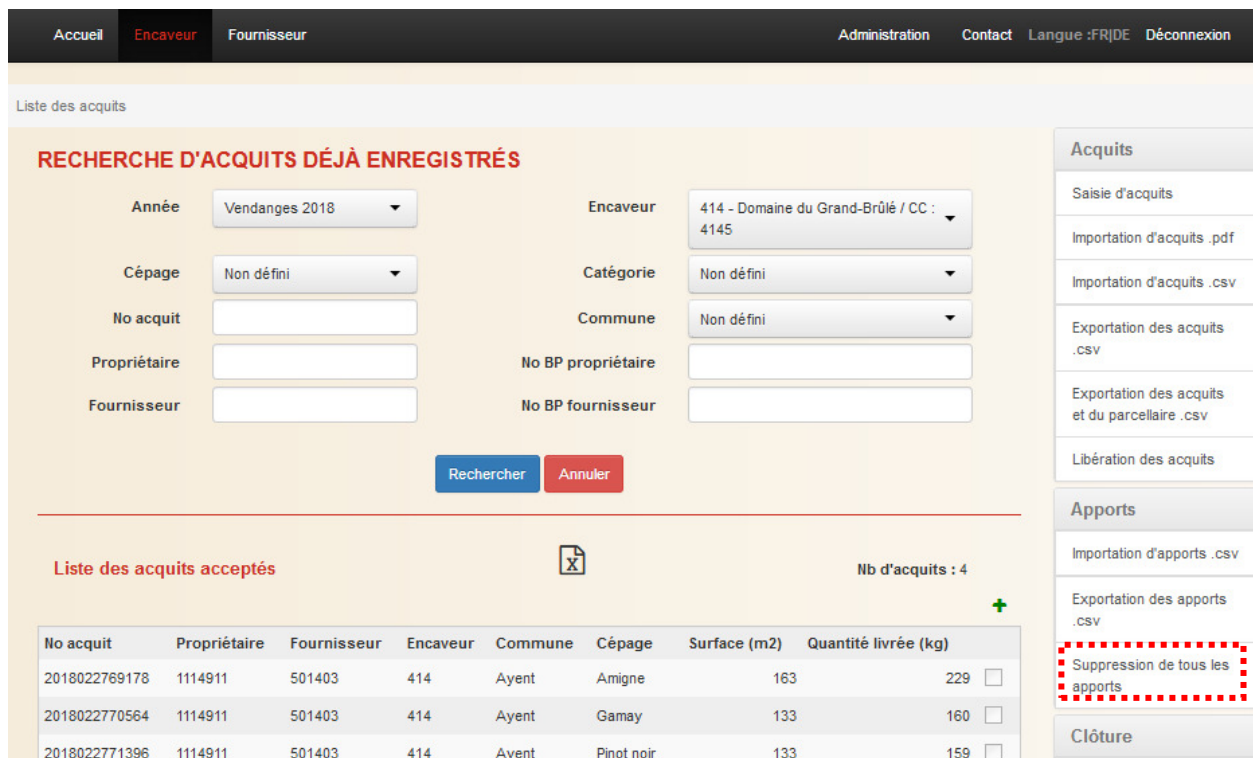


Accueil Encaveur Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Opération effectuée avec succès

4.6.3 Suppression de tous les apports

Pour supprimer tous les apports de tous les acquits en masse, sélectionner le sous-menu  dans la barre de menu verticale.



RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année: Vendanges 2018
 Cépage: Non défini
 No acquit:
 Propriétaire:
 Fournisseur:
 Encaveur: 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145
 Catégorie: Non défini
 Commune: Non défini
 No BP propriétaire:
 No BP fournisseur:
 Recherche Annuler

Liste des acquits acceptés  Nb d'acquets : 4

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)	
2018022769178	1114911	501403	414	Ayent	Amigne	163	229	☐
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	160	☐
2018022771396	1114911	501403	414	Ayent	Pinot noir	133	159	☐

Acquets
 Saisie d'acquets
 Importation d'acquets .pdf
 Importation d'acquets .csv
 Exportation des acquits .csv
 Exportation des acquits et du parcellaire .csv
 Libération des acquits

Apports
 Importation d'apports .csv
 Exportation des apports .csv
Suppression de tous les apports
 Clôture

Sur l'écran suivant, l'application e-Vendanges indique le nombre d'acquets qui vont être supprimés. Cliquer sur le bouton  pour démarrer le processus de suppression, respectivement  pour l'interrompre.



SUPPRESSION DE TOUS LES APPORTS

Vous avez demandé de supprimer tous les apports effectués sur tous les acquits de votre cave.
 Il y a actuellement 5 apport(s) enregistré(s) sur les acquits en votre possession.
 Voulez-vous vraiment supprimer tous ces apports ?

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Pour éviter toute suppression malencontreuse, le système demande à l'utilisateur de confirmer son choix. Pour valider la suppression, indiquer manuellement le nombre d'apports dans le champ prévu approprié, puis cliquer sur le bouton adéquat. Le temps nécessaire pour la suppression de 1'000 apports est d'environ 1 minute et 15 secondes.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Suppression de tous les apports

SUPPRESSION DE TOUS LES APPORTS

Vous avez demandé de supprimer tous les apports effectués sur tous les acquits de votre cave.
Il y a actuellement 5 apports enregistrés(s) sur les acquits en votre possession.

Voulez-vous vraiment supprimer tous ces apports ? **OUI**

Veuillez saisir le nombre d'apports qui seront supprimés : 5

Ne souhaitez-vous pas plutôt garder tous les apports déjà effectués ?

Oui Non

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Que la libération soit exécutée ou interrompue, le système conduit l'utilisateur à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS et l'informe sur le résultat de l'opération.

En cas de suppression, le champ *Quantité livrée (kg)* dans l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS est remis automatiquement à jour et affiche 0 comme valeur.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année : Vendanges 2018 Encaveur : 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145

Cépage : Non défini Catégorie : Non défini

No acquit : Fournisseur : No BP propriétaire : No BP fournisseur :

Rechercher Annuler

Liste des acquits acceptés  Nb d'acquets : 4

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)
2018022769178	1114911	501403	414	Ayent	Amigne	165	0

Acquets

- Saisie d'acquets
- Importation d'acquets .pdf
- Importation d'acquets .csv
- Exportation des acquits .csv
- Exportation des acquits et du parcellaire .csv
- Libération des acquits

Apports

- Importation d'apports .csv
- Exportation des apports .csv
- Suppression de tous les apports

Opération effectuée avec succès

5 Gestion des incohérences et clôtures

L'application e-Vendanges compare automatiquement les lots de vendange avec les acquits. Lors de chaque enregistrement, l'application vérifie que la quantité maximale de l'acquit ne soit pas dépassée et que la teneur en sucre de l'apport soit suffisante pour la catégorie choisie. En cas d'incohérence, le système met en évidence les acquits et les apports concernés.

Une fonctionnalité permet à l'utilisateur en tout temps d'exporter une liste des incohérences sous la forme d'un fichier csv.

En l'absence d'incohérence, l'encaveur peut, conformément aux exigences légales, procéder à la clôture principale et/ou définitive.

5.1 Mise en évidence des incohérences

En cas de dépassement de la quantité maximale autorisée ou en présence d'une teneur naturelle en sucre insuffisante, le système informe l'utilisateur lors de la saisie manuelle et met en évidence les acquits, respectivement les apports concernés.

5.1.1 Dépassement de la quantité maximale autorisée

Si la quantité maximale autorisée pour la catégorie attribuée à l'acquit est dépassée, l'utilisateur en est informé lors de l'enregistrement de l'apport occasionnant le dépassement.

The screenshot shows the 'ACQUIT' form in the e-Vendanges application. The form contains the following data:

ACQUIT			
No acquit	2018022769178	Propriétaire	1114911
Commune	Ayent	Fournisseur	501403
Surface (m2)	163	Encaveur	414
Cépage	Amigne	Désignation	
Catégorie	AOC	Quantité autorisée (kg)	229
Encavage à façon	☐	Quantité apport (kg)	1'229
Remarque			

Below the form, there is a blue 'Editer' button.

A red dashed box highlights a warning message:

ⓘ La quantité de vendange apportée est supérieure à la quantité définie par l'acquit pour la catégorie choisie.

Below the warning, there is a section for 'Liste des apports' (List of apports) with icons for adding, editing, and deleting. The table shows 2 apports:

Date de livraison	Cépage	Catégorie	Quantité livrée (kg)	Brix %	Oechsle	Cave de réception	
04.07.2018	Amigne	AOC	1'000	22.0	92		+
04.07.2018	Amigne	AOC	229	23.8	100	Leytron	-

La ligne de l'acquit concerné est surlignée en rouge dans l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année: Vendanges 2018
 Encaveur: 414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145
 Cépage: Non défini
 Catégorie: Non défini
 No acquit:
 Commune: Non défini
 Propriétaire:
 No BP propriétaire:
 Fournisseur:
 No BP fournisseur:

Rechercher Annuler

Liste des acquits acceptés  Nb d'acquits : 4

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)	
2018022769178	1114911	501403	414	Ayent	Amigne	163	1'229	☒
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	158	☐

Acquits

- Saisie d'acquits
- Importation d'acquits .pdf
- Importation d'acquits .csv
- Exportation des acquits .csv
- Exportation des acquits et du parcellaire .csv
- Libération des acquits

Apports

- Importation d'apports .csv
- Exportation des apports .csv
- Suppression de tous les apports

Clôture

5.1.2 Teneur naturelle en sucre insuffisante

Lors de l'enregistrement, si la teneur naturelle en sucre d'un apport est insuffisante, un message d'avertissement apparaît sur l'écran DETAIL D'UN ACQUIT de l'acquit concerné et la ligne de l'apport concerné est surlignée en bleu.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Détail d'un acquit

ACQUIT

No acquit: 2018022771396
 Commune: Ayent
 Surface (m2): 133
 Cépage: Pinot noir
 Catégorie: AOC
 Encavage à façon: ☐
 Remarque:

Propriétaire: 1114911
 Fournisseur: 501403
 Encaveur: 414
 Désignation:
 Quantité autorisée (kg): 160
 Quantité apport (kg): 160

Editer

 La teneur naturelle en sucre d'un ou plusieurs apports est insuffisante pour la catégorie choisie.

Liste des apports    Nb d'apports : 2

Date de livraison	Cépage	Catégorie	Quantité livrée (kg)	Brix %	Oechsle	Cave de réception	
04.07.2018	Pinot noir	AOC	10	17.0	70		☒
04.07.2018	Pinot noir	AOC	150	22.6	95	Châteauneuf	☐

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

5.2 Exportation des acquits avec incohérence

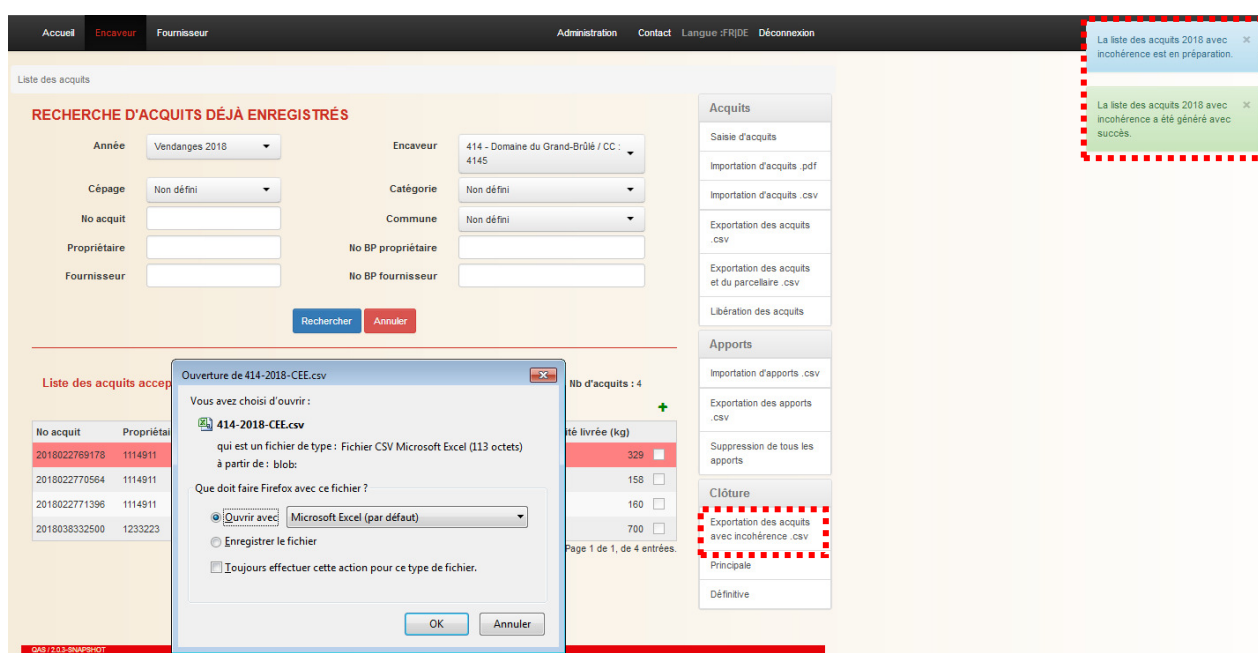
Prérequis : Cette fonctionnalité n'est pas active, si aucune personne de contact n'a été définie dans le profil de l'encaveur (voir chapitre 2.5).

Cette fonctionnalité permet d'exporter sous forme d'une liste excel, les acquits pour lesquels des dépassements de la quantité maximale autorisée ou des teneurs minimales en sucre insuffisantes subsistent.

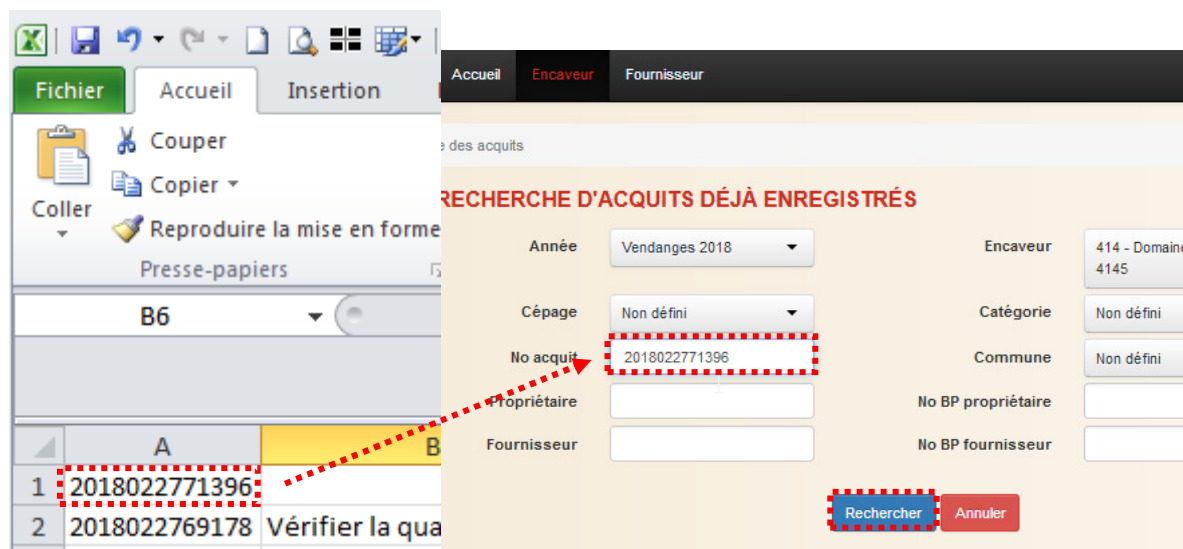
Pour générer le fichier csv, sélectionner le sous-menu **Exportation des acquits avec incohérence .csv** dans la barre de menu verticale.

Le système informe l'utilisateur sur l'avancement de la génération en lui transmettant des messages.

Le fichier généré doit être ouvert et peut être ensuite sauvegardé.



Sur la base de cette liste, il suffit ensuite de chercher les acquits avec incohérence par leur numéro et d'entreprendre les modifications utiles pour résoudre le problème.



5.3 Clôtures

Normalement, les encaveurs doivent procéder à la **clôture définitive** de leur contrôle de la vendange sur l'application e-Vendanges, au plus tard pour le 15 novembre de l'année du millésime.

Si toutefois, l'encaveur réceptionne de la **vendange tardive**, il doit procéder à une **clôture principale** pour le 15 novembre, afin que l'Office de la viticulture puisse rédiger le rapport de vendange pour l'OFAG dans les temps. Dans ce cas, le délai de la **clôture définitive** est reporté au 28 février de l'année qui suit le millésime.

5.3.1 Clôture principale

Prérequis : Aucune clôture principale n'est possible, s'il subsiste des incohérences dans les données saisies dans l'application e-Vendanges et/ou si aucune personne de contact n'a été définie dans le profil de l'encaveur. Seuls les utilisateurs disposant des droits Administrateur cave peuvent procéder à une clôture. La clôture principale précédant la clôture définitive, aucune clôture principale ne peut être entreprise après une clôture définitive.

La clôture principale doit être entreprise, si la clôture définitive ne peut être réalisée pour le 15 novembre de l'année du millésime (vendange tardive).

Pour démarrer une clôture principale, cliquer sur le sous-menu Principale de la barre de menu verticale.

The screenshot displays the 'e-Vendanges' application interface. At the top, there is a navigation bar with tabs: 'Accueil', 'Encaveur' (selected), and 'Fournisseur'. On the right, there are links for 'Administration', 'Contact', 'Langue :FR|DE', and 'Déconnexion'.

The main content area is titled 'Liste des acquits' and features a search section 'RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS'. This section includes several filters: 'Année' (set to 'Vendanges 2018'), 'Cépage' (set to 'Non défini'), 'No acquit' (empty), 'Propriétaire' (empty), 'Fournisseur' (empty), 'Encaveur' (set to '414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145'), 'Catégorie' (set to 'Non défini'), 'Commune' (set to 'Non défini'), 'No BP propriétaire' (empty), and 'No BP fournisseur' (empty). Below these filters are 'Rechercher' and 'Annuler' buttons.

Below the search section, there is a table titled 'Liste des acquits acceptés' with a download icon and 'Nb d'acquets : 4'. The table has the following columns: 'No acquit', 'Propriétaire', 'Fournisseur', 'Encaveur', 'Commune', 'Cépage', 'Surface (m2)', and 'Quantité livrée (kg)'. The data rows are:

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)
2018022769178	1114911	501403	414	Ayent	Amigne	163	229
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	160
2018022771396	1114911	501403	414	Ayent	Pinot noir	133	160
2018038332500	1233223	1015119	414	Agarn	Chasselas	511	716

At the bottom right of the table, it says 'Page 1 de 1, de 4 entrées.'.

On the right side of the interface, there is a vertical menu with the following options: 'Acquets' (with sub-options: 'Saisie d'acquets', 'Importation d'acquets .pdf', 'Importation d'acquets .csv', 'Exportation des acquits .csv', 'Exportation des acquits et du parcellaire .csv', 'Libération des acquits'), 'Apports' (with sub-options: 'Importation d'apports .csv', 'Exportation des apports .csv', 'Suppression de tous les apports'), and 'Clôture' (with sub-options: 'Exportation des acquits avec incohérence .csv', 'Principale' (highlighted with a red dashed border), 'Définitive').

At the bottom of the page, there is a footer with '© 2016 e-Vendanges' and a red bar with the text 'QAS / 2.0.3-SNAPSHOT'.

Pour éviter toute clôture malencontreuse, l'utilisateur doit d'abord confirmer avoir pris connaissance de la remarque en cochant la case, avant de pouvoir procéder à la clôture principale.

Accueil **Encaveur** Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

Liste des acquits / Clôture principale

CLÔTURE PRINCIPALE

❗ La clôture principale des vendanges va entraîner le blocage des apports déjà saisis. Veuillez accepter en cochant la case ci-dessous.

☐ J'ai pris connaissance de cette information et je souhaite procéder à la clôture principale.

Clôture principale Annuler

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Que la clôture principale soit réalisée ou interrompue, le système conduit l'utilisateur à l'écran DETAIL D'UN ACQUIT et l'informe sur le résultat de l'opération.

Accueil **Encaveur** Communes Fournisseur Administration Contact Langue :FR|DE Déconnexion

La clôture principale a été effectuée avec succès.

Remarque : Le nombre de clôtures principales est illimité, pour autant que la clôture définitive n'ait pas déjà eu lieu.



La clôture principale des vendanges entraîne le blocage de tous les apports déjà saisis. Ceux-ci ne peuvent plus être ni modifiés, ni supprimés. Cette règle s'applique également aux acquits auxquels des apports ont été rattachés. De nouveaux apports peuvent néanmoins leur être attribués.

5.3.2 Clôture définitive

Prérequis : Aucune clôture définitive n'est possible, s'il subsiste des incohérences dans les données saisies dans l'application e-Vendanges et/ou si aucune personne de contact n'a été définie dans le profil de l'encaveur. Seuls les utilisateurs disposant des droits Administrateur cave peuvent procéder à une clôture.

La clôture définitive doit être réalisée au plus tard pour le 15 novembre ou en présence de vendange tardive pour le 28 février qui suit le millésime.

Pour démarrer une clôture définitive, cliquer sur le sous-menu **Définitive** de la barre de menu verticale.

Accueil
Encaveur
Fournisseur
Administration
Contact
Langue :FR|DE
Déconnexion

Liste des acquits

RECHERCHE D'ACQUITS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Année

Vendanges 2018

Encaveur

414 - Domaine du Grand-Brûlé / CC : 4145

Cépage

Non défini

Catégorie

Non défini

No acquit

Commune

Non défini

Propriétaire

No BP propriétaire

Fournisseur

No BP fournisseur

Rechercher
Annuler

Liste des acquits acceptés

Nb d'acquits : 4

No acquit	Propriétaire	Fournisseur	Encaveur	Commune	Cépage	Surface (m2)	Quantité livrée (kg)	
2018022769178	1114911	501403	414	Ayent	Amigne	163	229	☐
2018022770564	1114911	501403	414	Ayent	Gamay	133	160	☐
2018022771396	1114911	501403	414	Ayent	Pinot noir	133	160	☐
2018038332500	1233223	1015119	414	Agarn	Chasselas	511	716	☐

Page 1 de 1, de 4 entrées.

Acquits

Saisie d'acquits

Importation d'acquits .pdf

Importation d'acquits .csv

Exportation des acquits .csv

Exportation des acquits et du parcellaire .csv

Libération des acquits

Apports

Importation d'apports .csv

Exportation des apports .csv

Suppression de tous les apports

Clôture

Exportation des acquits avec incohérence .csv

Principale

Définitive

© 2016 e-Vendanges

QAS / 2.0.3-SNAPSHOT

Pour éviter toute clôture malencontreuse, l'utilisateur doit d'abord confirmer avoir pris connaissance de la remarque en cochant la case, avant de pouvoir procéder à la clôture définitive.

Par défaut, l'adresse e-mail de la personne de contact définie dans le profil s'affiche. Si cette adresse e-mail n'est pas renseignée, le système affiche automatiquement l'adresse de l'*Administrateur cave* connecté.

Cliquer sur le bouton **Clôture définitive** pour lancer la clôture définitive.

Accueil
Encaveur
Fournisseur
Administration
Contact
Langue :FR|DE
Déconnexion

Liste des acquits / Clôture définitive

CLÔTURE DÉFINITIVE

! La clôture définitive des vendanges va entraîner le blocage des acquits et des apports saisis ainsi que la génération de deux rapports destinés au contrôle du commerce des vins. Un email de confirmation vous sera transmis à l'adresse E-mail ci-dessous. Veuillez accepter en cochant la case ci-dessous.

e-Mail utilisateur

e-vendanges@admin.vs.ch

☒ J'ai pris connaissance de cette information et je souhaite procéder à la clôture définitive

Clôture définitive
Annuler

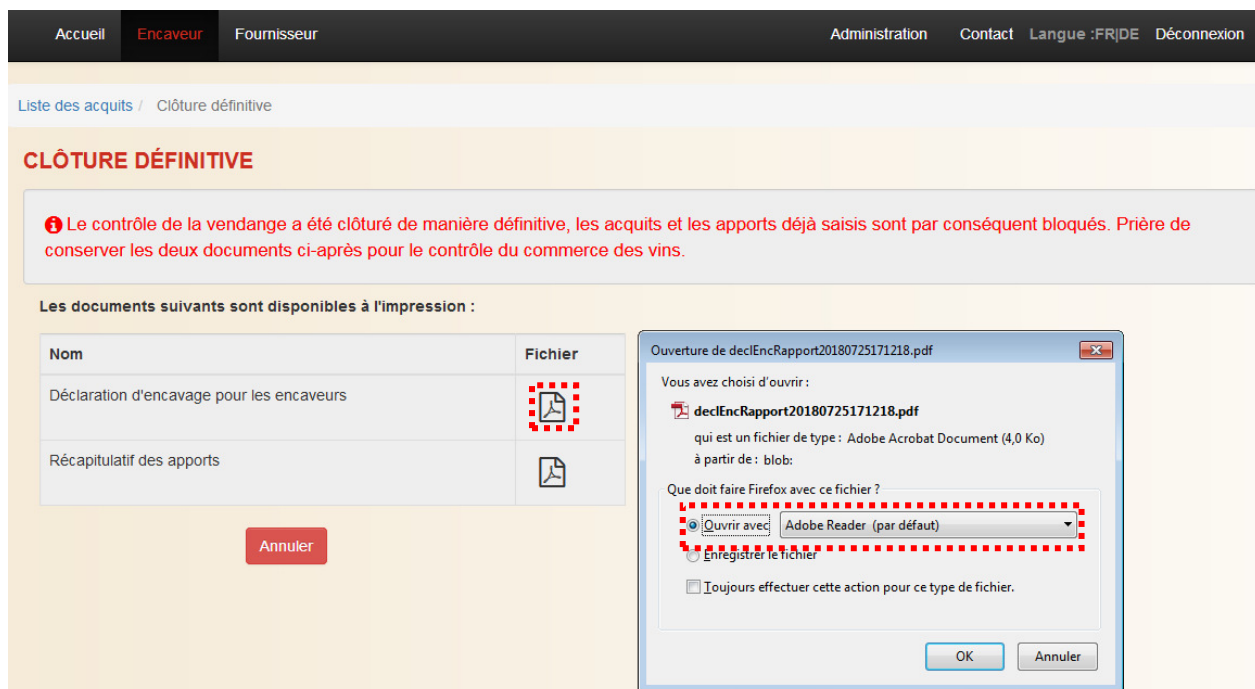
Dès que le processus de clôture est terminé, l'utilisateur reçoit une quittance sous la forme d'un message et un nouvel écran apparaît avec deux documents disponibles pour l'impression, soit la fiche de cave et un récapitulatif des apports.

En parallèle, le système transmet également à l'adresse indiquée un courriel de confirmation avec les fichiers pdf de fiche de cave et du récapitulatif des apports en insertion.

Remarque : La fiche de cave fait partie des pièces comptables du contrôle du commerce des vins. Par conséquent, il appartient à l'encaveur d'imprimer, de dater et signer ce document.



Pour ouvrir le fichier pdf désiré, cliquer sur le logo , puis sélectionner *Ouvrir*. Une fois que le fichier est ouvert, celui-ci peut être sauvegardé et/ou imprimé.



Pour retourner à l'écran RECHERCHE D'ACQUITS DEJA ENREGISTRES, cliquer sur [Liste des acquits](#) dans la ligne de vie située sous la barre de menu horizontale.

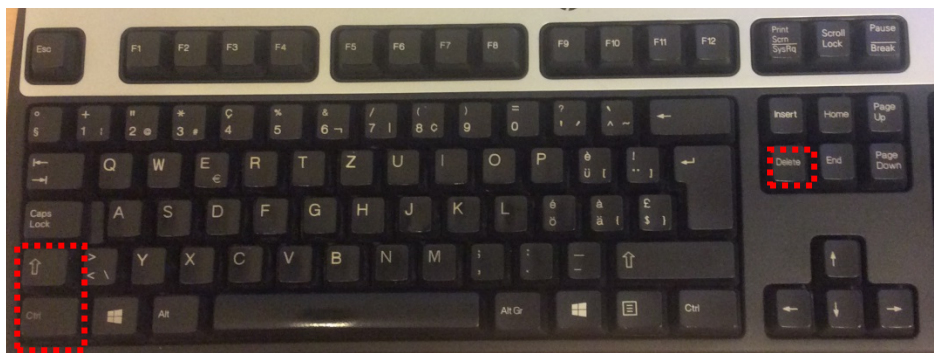


La clôture définitive clôt le contrôle de la vendange et entraîne le blocage de tous les acquits et des apports saisis. Ceux-ci ne peuvent plus être ni modifiés ni supprimés.

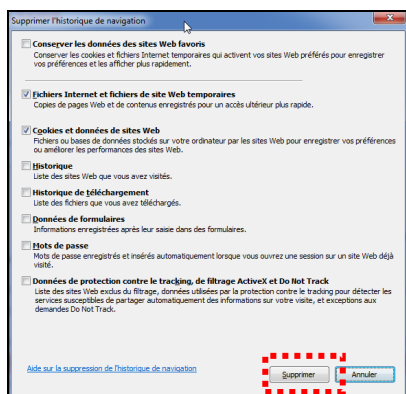
6 Gestion des problèmes informatiques et support

6.1 Problèmes de login

Supprimer les cookies de votre navigateur (Internet Explorer, Firefox, Google Chrome, ...) en sélectionnant en même temps les trois touches **Ctrl-Shift-Del** de votre clavier.



Valider ensuite la suppression de l'historique de navigation. Cette démarche n'affecte en rien vos données, mais permet au système de se reconfigurer en évitant les effets mémoire.



6.2 Interruption lors de travaux de maintenance

Lors de travaux de maintenance, l'accès à l'application e-Vendanges est bloqué. Dans ce cas, le message ci-dessous est affiché. Les travaux de maintenance sont annoncés à l'avance sur la page d'accueil de l'application.



6.3 Contact en cas de problèmes ou pour des retours des utilisateurs

Cliquer sur le menu **Contact** dans la barre de menu horizontale pour accéder aux numéros et adresses utiles de l'Office de la viticulture.



7 Annexes

Annexe 1

Le tableau ci-dessous illustre les différents types d'acquits existants et les règles de gestion en vigueur.

Un acquit ...	... peut être ...				... est établi par ...
	... divisé à la parcelle.	... divisé à la surface.	... fusionné.	... compensé.	
... initial ...	Oui	Oui ¹	Oui	Oui	Etat du VS.
... divisé à la parcelle ...	Non	Oui ²	Oui	Oui	Commune.
... divisé à la surface ...	Non	Non	Oui	Oui	Commune.
... fusionné ...	Non	Non	Non	Oui	Fournisseur.
... compensé ...	Non	Non	Non	Non	Commune.

¹La division à la surface n'est autorisée que si l'acquit parent n'est composé que d'une seule parcelle cadastrale.

²Une division par surface est autorisée sur un acquit préalablement divisé par parcelle, si ce dernier n'est composé que d'une seule parcelle cadastrale.

Les règles peuvent être déduites du tableau ci-dessus de la manière suivante :

Exemple 1 : *Un acquit compensé peut être divisé à la surface. → Non*

Exemple 2 : *Un acquit compensé est établi par une Commune.*

Annexe 2 (Source : BO no 13 du 30 mars 2018)

Vérification de la validité et la disponibilité des acquits pendant les vendanges

Un webservice permet aux encaveurs de vérifier rapidement la validité et la disponibilité d'un acquit reçu en cours de vendange, avant son introduction ultérieure dans e-Vendanges.

Cette solution informatique doit permettre à n'importe quelle application métier d'invoquer le service fourni par l'Etat du Valais.

Le service est fourni au format Rest, et s'appuie sur l'authentification SSL, garantissant ainsi une authentification forte.

Authentification :

L'application cliente (applicatif de l'encaveur) doit pouvoir s'authentifier via un certificat SSL que l'encaveur aura préalablement enregistré dans « e-Vendanges ». L'achat d'un certificat valide relève de la responsabilité de l'encaveur.

- <https://www.quovadisglobal.ch/Zertifikate/Fortgeschrittenes%20Firmen-Zertifikat.aspx>
- <https://www.swissign.com/fr/certificats-de-personnes/comparaison-de-certificats-de-personnes-et-de-courriel>
- <https://www.digicert.com/client-certificates/>
- <https://www.instantssl.com/ssl-certificate-products/personal-authentication-certificate.html?track=8192>
- <https://www.globalsign.com/en/personalsign/>

L'authentification SSL permet à l'application de recevoir un jeton openIdConnect (OIDC). Ce jeton permet d'invoquer le service Rest de manière sécurisée. Celui-ci doit être renouvelé en fonction de son temps de vie.

Exemple d'authentification SSL (via Curl) :

http://www.keycloak.org/docs/latest/server_admin/index.html#troubleshooting-2

Le jeton OIDC obtenu devra être utilisé comme dans le header http du service.

Service Rest :

Le service Rest est invocable via un POST http.

L'url sera la suivante :

`https://eacquit.apps.vs.ch_Service/resources/linkacquitencaveur/acquit/{idacquit}/encaveur/{idencaveur}/`

- Paramètre du path :
 - o idacquit : identifiant de l'acquit
 - o idencaveur : identifiant de l'encaveur.
- Header attribut :
 - o Sap-Language : fr ou de
 - o Authorization : Bearer \${oidc token} – soit le token récupéré suite à l'authentification par certificat.

Retours :

1. Http 200 (OK)
 - a. acquit déjà associé à cet encaveur
 - b. acquit libre et disponible pour l'encaveur
2. Http 500
 - a. acquit déjà pris par un autre encaveur - attribute "error_code" - ACQUIT_ALREADY_LINKED, et "error_msg" (localisé) - "Acquit déjà attribué"
 - b. acquit inexistant - "error_code" - ACQUIT_NOT_FOUND et "error_msg" (localisé) - "Acquit inexistant"
 - c. encaveur inexistant - "error_code" - ENCAVEUR_NOT_FOUND et "error_msg" (localisé) - "Encaveur inexistant"
 - d. encaveur erroné - le numéro d'encaveur ne correspond pas à l'utilisateur authentifié - "error_code" - ENCAVEUR_INVALID et "error_msg" (localisé) - "encaveur erroné"
 - e. any other - "error_code" - OTHER_ERROR et "error_msg" (localisé) - "Erreur inattendue"

Exemple d'invocation du webservice :

1. L'application de l'encaveur s'authentifie par certificat au système d'authentification « SSO » de l'Etat du Valais. Celui-ci, en cas d'authentification réussie, retourne un jeton OpenID Connect valable.
2. L'application invoque le service Rest permettant d'assurer la liaison entre l'acquit et l'encaveur.
3. Soit les variables « exemples » suivants :
 - a. Jeton OIDC : ABCD-1234-ertz-9873
 - b. Identifiant de l'acquit : 123\$acquit
 - c. Identifiant de l'encaveur : 456\$encaveur
4. L'url d'invocation sera la suivante (POST HTTP) :
 - a. `https://eacquit.apps.vs.ch_Service/resources/linkacquitencaveur/acquit/123$acquit/encaveur/456$encaveur`
 - b. le header Sap-Language : fr
 - c. le header Authorization : Bearer ABCD-1234-ertz-9873

Annexe 3 (Source : BO no 13 du 30 mars 2018)**Importation des acquits du logiciel propre de l'encaveur vers e-Vendanges**

Le fichier d'échange entre e-Vendanges et le logiciel propre de gestion de cave doit avoir le format décrit ci-dessous :

Le fichier doit être un fichier texte (ASCII de type CSV). Les informations sont séparées par un séparateur (point-virgule – ';'). Les champs **en gras** sont obligatoires. Tous les séparateurs sont attendus, même si le champ de la remarque est vide. Il n'y a aucun espace entre les séparateurs. Le fichier doit être encodé en UTF-8.

Les informations sont dans l'ordre suivant :

No acquit;No encaveur;catégorie;No fournisseur;encavage à façon;remarque

Structure des champs :

No acquit	obligatoire	numéro d'acquit complet sans espace. 13 caractères numériques.
No encaveur	obligatoire	numéro de l'encaveur (attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Catégorie	obligatoire	numéro de la catégorie de l'acquit selon la liste ci-dessous. 2 caractères numériques. 40 pour AOC 50 pour AOC Grand Cru 55 pour AOC vin mousseux 60 pour VdP 65 pour Goron 70 pour VdT.
No fournisseur	obligatoire	numéro de Business Partner du fournisseur (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Encavage à façon	obligatoire	Numéro du type d'encavage selon liste ci-dessous. 1 caractère numérique. 0 pour encavage propre 1 pour encavage à façon
Remarque		texte libre de 250 caractères alphanumériques.

Exemples :

2016000123456;12345;40;54321;0;Vignes en location

2016000123457;12345;50;54321;1;

2016000123458;12345;50;54321;0;Contrat Typ A

En cas d'importations successives de fichiers, les données concernant les acquits déjà présents dans e-Vendanges sont mises à jour et/ou complétées.

Annexe 4 (Source : BO no 13 du 30 mars 2018)**Importation des apports du logiciel propre de l'encaveur vers e-Vendanges**

Le fichier d'échange entre e-Vendanges et le logiciel propre de gestion de cave doit avoir le format décrit ci-dessous :

Les informations sont séparées par un séparateur (point-virgule – ‘;’). Les champs **en gras** sont obligatoires. Tous les séparateurs sont attendus, même si le champ du lieu de réception et/ou de la remarque n'est pas transmis. Il n'y a aucun espace entre les séparateurs. Le fichier doit être encodé en UTF-8.

Les informations à envoyer dans l'ordre sont les suivantes :

No acquit;No encaveur;catégorie;No apport;date livraison;cépage;quantité;%Brix;lieu de réception;remarque

Structure des champs :

No acquit	obligatoire	numéro d'acquit complet sans espace. 13 caractères numériques.
No encaveur	obligatoire	numéro de l'encaveur (attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Catégorie	obligatoire	numéro de la catégorie de l'apport selon la liste définie ci-dessous. 2 caractères numériques. 40 pour AOC 50 pour AOC Grand Cru 55 pour AOC Mousseux 60 pour VdP 65 pour Goron 70 pour VdT 80 pour Autres utilisations
No apport	obligatoire	numéro unique d'apport généré par un logiciel tiers. 10 caractères numériques.
Date livraison	obligatoire	date de la livraison de l'apport sous forme éditée (JJ.MM.AAAA). 10 caractères alphanumériques.
Cépage	obligatoire	numéro du cépage selon la liste des cépages annexée (code variété de culture). 8 caractères alphanumériques.
Quantité	obligatoire	poids non égrappé de l'apport en kg (arrondi au kilo). 10 caractères numériques.
%Brix	obligatoire	teneur en sucre en %Brix sous forme numérique (NN.N) avec une décimale après la virgule. La décimale est une valeur paire. 8 caractères numériques.
Lieu de réception		texte libre de 100 caractères alphanumériques pour préciser le lieu de réception si nécessaire.
Remarque		texte libre de 250 caractères alphanumériques.

Exemples :

2016000123456;12345;40;1;23.08.2016;V019;1234;22.4;Sierre;Vigne en location

2016000123457;12345;50;2;24.08.2016;V019;1000;21.8;;

2016000123458;12345;50;3;25.08.2016;V019;989;22.0;;Contrat de type A

En cas d'importations successives de fichiers, le nouveau fichier ne doit pas contenir des apports déjà saisis dans e-Vendanges.

Annexe 5 (Source : BO no 13 du 30 mars 2018)**Exportation des acquits**

Le fichier d'export à partir d'e-Vendanges possède le format suivant :

Le fichier est un fichier texte (ASCII de type CSV). Les informations sont séparées par un séparateur (point-virgule – ';'). Tous les séparateurs sont fournis, même en présence de champs vides. Il n'y a aucun espace entre les séparateurs. Le fichier est encodé en UTF-8.

Les informations sont dans l'ordre suivant :

No acquit;No encaveur;catégorie;No fournisseur;encavage à façon;remarque;No propriétaire;nom propriétaire;adresse 1 propriétaire;adresse 2 propriétaire;adresse 3 propriétaire;nom fournisseur;adresse 1 fournisseur;adresse 2 fournisseur;adresse 3 fournisseur;No commune;No désignation;cépage;surface;quantité maximale;teneur sucre

Structure des champs :

No acquit	numéro d'acquit complet sans espace. 13 caractères numériques.
No encaveur	numéro de l'encaveur (attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Catégorie	numéro de la catégorie de l'acquit selon la liste définie au point 1. 2 caractères numériques.
No fournisseur	numéro de Business Partner du fournisseur (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Encavage à façon	Numéro du type d'encavage selon liste ci-dessous. 1 caractère numérique. 0 pour encavage propre 1 pour encavage à façon
Remarque	texte libre de 250 caractères alphanumériques.
No propriétaire	numéro de Business Partner du propriétaire (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Nom propriétaire	texte de 150 caractères alphanumériques.
Adresse 1 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 2 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 3 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Nom fournisseur	texte de 150 caractères alphanumériques.
Adresse 1 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 2 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 3 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.

No commune	numéro de commune attribué par l'OFS. 4 caractères numériques.
No désignation	Numéro de la désignation spécifique figurant, le cas échéant, sur l'acquit selon la liste ci-dessous. 4 caractères numériques. 10 pour Clos 20 pour Château 30 pour Domaine 3010 pour Domaine & Clos 3020 pour Domaine & Château 3030 pour Domaine & Abbaye 40 pour Nom local
Cépage	Numéro du cépage figurant sur l'acquit. 8 caractères alphanumériques. Voir annexe 2.
Surface	Surface du cépage figurant sur l'acquit en m ² . 10 caractères numériques (uniquement des entiers).
Quantité maximale	Quantité maximale autorisée exprimée en kg pour la catégorie choisie (p.ex. 40 AOC). 10 caractères numériques.
Teneur sucre	Teneur minimale naturelle en sucre en %Brix exigée pour la catégorie choisie (p. ex. 40 AOC). 8 caractères numériques.

Exemple :

2016000457633;414;40;501403;Contrat type A;10022093;0;Hoirie Lucky Luke;par Joe Dalton;Ch.
du Cep 21;1960 Sierre;Exploitant Sàrl;c/o Frère Jacques;Rue de la Souche 7;1906
Charrat;6090;30;V019;1500;2100;17.2

Annexe 6 (Source : BO no 13 du 30 mars 2018)**Exportation des acquits et du parcellaire**

Le fichier d'export à partir d'e-Vendanges possède le format suivant :

Le fichier est un fichier texte (ASCII de type CSV). Les informations sont séparées par un séparateur (point-virgule – ';'). Tous les séparateurs sont fournis, même en présence de champs vides. Il n'y a aucun espace entre les séparateurs. Le fichier est encodé en UTF-8.

Les informations sont dans l'ordre suivant :

No acquit;No encaveur;catégorie;No fournisseur;encavage à façon;remarque;No propriétaire;nom propriétaire;adresse 1 propriétaire;adresse 2 propriétaire;adresse 3 propriétaire;nom fournisseur;adresse 1 fournisseur;adresse 2 fournisseur;adresse 3 fournisseur;No commune;No parcelle;No plan;No secteur communal;nom local;No désignation;X;Y;Z;cépage;surface;quantité maximale;teneur sucre

Structure des champs :

No acquit	numéro d'acquit complet sans espace. 13 caractères numériques.
No encaveur	numéro de l'encaveur (attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Catégorie	numéro de la catégorie de l'acquit selon la liste définie au point 1. 2 caractères numériques.
No fournisseur	numéro de Business Partner du fournisseur (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Encavage à façon	Numéro du type d'encavage selon liste ci-dessous. 1 caractère numérique. 0 pour encavage propre 1 pour encavage à façon
Remarque	texte libre de 250 caractères alphanumériques.
No propriétaire	numéro de Business Partner du propriétaire (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Nom propriétaire	texte de 150 caractères alphanumériques.
Adresse 1 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 2 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 3 propriétaire	texte de 80 caractères alphanumériques.
Nom fournisseur	texte de 150 caractères alphanumériques.
Adresse 1 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 2 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.
Adresse 3 fournisseur	texte de 80 caractères alphanumériques.

No commune	numéro de commune attribué par l'OFS. 4 caractères numériques.
No parcelle	numéro de la parcelle. 8 caractères alphanumériques.
No plan	numéro de plan de la parcelle. 4 caractères alphanumériques.
No secteur communal	Numéro attribué à un secteur d'une commune suite à une fusion. 4 caractères numériques.
Nom local	texte de 50 caractères alphanumériques.
No désignation	Numéro de la désignation spécifique figurant, le cas échéant, sur l'acquit, selon la liste définie au point 4.1.
X	Coordonnée X de la parcelle. 6 caractères numériques.
Y	Coordonnée Y de la parcelle. 6 caractères numériques.
Z	Altitude de la parcelle en m. 4 caractères numériques.
Cépage	Numéro du cépage figurant sur l'acquit. 8 caractères alphanumériques.
Surface	Surface du cépage en m ² . 10 caractères numériques (uniquement des entiers).
Quantité maximale	Quantité maximale autorisée exprimée en kg pour la catégorie choisie (p.ex. 40 AOC). 10 caractères numériques.
Teneur sucre	Teneur minimale naturelle en sucre en %Brix exigée pour la catégorie choisie (p. ex. 40 AOC). 8 caractères numériques.

Exemple :

2016000457633;414;40;501403;Contrat type A;10022093;0;Hoirie Lucky Luke;par Joe Dalton;Ch.
du Cep 21;1960 Sierre;Exploitant Sàrl;c/o Frère Jacques;Rue de la Souche 7;1906
Charrat;6090;3975;28;6088;Mont d'Orge;30;598162;118407;653;V019;1500;2100;17.2

Si un acquit regroupe plusieurs parcelles cadastrales, il y a autant de lignes dans le fichier que de parcelles.

Annexe 7

Exportation des apports

Le fichier d'export à partir d'e-Vendanges possède le format suivant :

Le fichier doit être un fichier texte (ASCII de type CSV). Les informations sont séparées par un séparateur (point-virgule – ';'). Tous les séparateurs sont attendus, même si le champ du lieu de réception et/ou de la remarque n'est pas transmis. Il n'y a aucun espace entre les séparateurs. Le fichier doit être encodé en UTF-8.

Les informations à envoyer dans l'ordre sont les suivantes :

No acquit;No encaveur;catégorie;No apport;date livraison;cépage;quantité;%Brix;lieu de réception;remarque

Structure des champs :

No acquit	numéro d'acquit complet sans espace. 13 caractères numériques.
No encaveur	numéro de l'encaveur (attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.
Catégorie	numéro de la catégorie de l'apport selon la liste définie ci-dessous. 2 caractères numériques. 40 pour AOC 50 pour AOC Grand Cru 55 pour AOC Mousseux 60 pour VdP 65 pour Goron 70 pour VdT 80 pour Autres utilisations
No apport	champ vide
Date livraison	date de la livraison de l'apport sous forme éditée (JJ.MM.AAAA). 10 caractères alphanumériques.
Cépage	numéro du cépage selon la liste des cépages annexée (code variété de culture). 8 caractères alphanumériques.
Quantité	poids non égrappé de l'apport en kg (arrondi au kilo). 10 caractères numériques.
%Brix	teneur en sucre en %Brix sous forme numérique (NN.N) avec une décimale après la virgule. La décimale est une valeur paire. 8 caractères numériques.
Lieu de réception	texte libre de 100 caractères alphanumériques pour préciser le lieu de réception si nécessaire.
Remarque	texte libre de 250 caractères alphanumériques.
No fournisseur	numéro de Business Partner du fournisseur (BP attribué par l'Etat du Valais). 10 caractères numériques.

Exemples :

2016000123456;12345;40;;23.08.2016;V019;1234;22.4;Sierre;Vigne en location;501403

2016000123457;12345;50;;24.08.2016;V019;1000;21.8;;501403